
Un jardin Partagé aux Deux Lions

TOURS – Indre-et-Loire – 37



VERNEAU Anastasie

Stage de découverte

DA3 – 2011

Tuteur : RICHARD Elsa

Un jardin Partagé aux Deux Lions

TOURS – Indre-et-Loire – 37

VERNEAU Anastasie

Stage de découverte

DA3 – 2011

Tuteur : RICHARD Elsa

Avertissement

- Le PIND est un premier test qui permet à l'élève ingénieur de s'évaluer (et d'être évalué par les enseignants), de prendre conscience des connaissances acquises mais également de la marge de progression et des éléments qui lui restent à acquérir.
- Le PIND est un espace de liberté (le seul dans la formation) qui mesure la motivation de l'élève ingénieur pour l'aménagement.
- Le PIND est un exercice qui doit permettre de problématiser un sujet en s'appuyant sur des recherches bibliographiques, d'élaborer un diagnostic orienté et d'émettre des propositions.

Remerciements

Je remercie :

M. Carrière et Mlle Richard pour leurs précieux conseils, et l'intérêt qu'ils ont porté à mon projet.

Les associations « Les jardiniers ambulants » et « Karma » pour le temps libre qu'ils m'ont consacré et leurs informations sur la mise en place des jardins partagés de Tours.

Grégory Coué de l'association « Vivre les Deux Lions », pour l'intérêt qu'il a porté à mon projet, les informations qu'il m'a fourni sur le quartier des Deux Lions, et pour m'avoir permis de diffuser mon enquête.

L'association Fac Verte pour le temps libre qu'ils m'ont consacré et leurs précieuses informations concernant leurs propres initiatives de jardin.

Géraldine Letort pour l'intérêt et la motivation que lui a suscité ce projet, et ses nombreux conseils pour l'insertion de personnes handicapées dans les jardins.

Le service des parcs et jardins de Tours, pour leur accueil et leur enthousiasme vis-à-vis de la mise en place de nouveaux jardins partagés sur Tours.

Enfin, les étudiants, habitants et commerçants du quartier des Deux Lions pour avoir répondu avec intérêt à toutes mes questions.

Sommaire

Avertissement.....	5
Remerciements.....	7
Sommaire.....	9
Introduction	10
Présentation du projet	11
Partie 1 : L’initiative des Jardins partagés	14
I. Des Community Gardens aux Jardins Partagés	15
II. Jardins partagés : enjeux sociaux et environnementaux	18
III. Des jardins partagés à Tours	23
Partie 2 : Les Deux Lions : Un quartier propice à l’implantation d’un jardin partagé .	26
I. Un quartier jeune et mixte.....	27
II. Un jardin partagé aux Deux Lions : une réponse aux enjeux du quartier	33
Partie 3 : La mise en place d’un jardin partagé dans le quartier des Deux Lions.....	36
I. La mise en place du jardin partagé	37
II. La vie au jardin	46
III. Un aménagement du jardin optimal pour l’accueil de tous les publics	49
Conclusion.....	56
Bibliographie	57
Sites internet.....	58
Table des figures	59
Annexes	60
Table des matières	65

Introduction

Un jardin partagé est un petit jardin de quartier dont les habitants et associations proches s'occupent ensemble. C'est en général un terrain plutôt petit et convivial suffisant pour planter quelques fruits, légumes, fleurs etc. Mais il sert aussi et surtout de lieu de détente, de rencontres, de partages et d'animations.

Ce concept de jardin se répand aujourd'hui de plus en plus dans les grandes villes, répondant à des problématiques d'insertions sociales, de voisinage ou encore de respect de l'environnement en milieu urbain.

La ville de Tours possède déjà deux jardins partagés, mais très peu de tourangeaux connaissent la présence et l'existence de ce type de jardins.

Le quartier des Deux Lions est un quartier mixte, récent de la ville de Tours, en Région Centre. Il regroupe des entreprises, des commerces, des écoles supérieures et de nombreux logements. Jeune et encore en construction, le quartier manque de dynamisme et d'animations, les diverses personnes fréquentant le quartier quotidiennement ne se croisent jamais. L'aménagement d'un jardin partagé aux Deux Lions permettrait de créer un lieu de rassemblement et de convivialité, ainsi de résoudre certaines problématiques concernant la vie et la mise en valeur des espaces verts au sein du quartier.

Présentation du projet

1. Contexte

a. La ville de Tours

La commune de Tours, située en région Centre dans le département d'Indre et Loire, est considérée comme le centre urbain de la Touraine, en plein cœur des châteaux de la Loire.

Tours est la ville centre autour de laquelle s'organise la Communauté d'agglomération Tour(s)Plus composée de 19 communes.

Elle compte 132 820 habitants avec une densité de 3 865.5 habitants par km².

Tours est desservie par des infrastructures routières (autoroutes A10 et A85) et ferroviaires (réseau TGV) importantes et dispose également d'un aéroport.

La commune de Tours est traversée d'Est en Ouest par la Loire et son affluent le Cher, qui lui déterminent ainsi des terroirs spécifiques. En effet Tours se caractérise par un patrimoine naturel et de bâti d'une grande richesse, la Touraine étant classé patrimoine mondial de l'humanité. Mais sa géographie est aussi source de contraintes liées aux risques d'inondations.

D'un point de vue démographique la ville s'est fortement développée au cours des 40 dernières années. L'augmentation de la population a été de 6,4% entre 1990 et 1999. Cette évolution s'explique notamment par son attractivité puisque les échanges migratoires participent pour plus de 36% à la croissance démographique constatée. A la suite de ceci, la banlieue s'est nettement plus développée que la ville centre (7,2% contre 2,6%).

Aujourd'hui, la ville de Tours joue toujours un rôle moteur avec un service public important (Administrations d'Etat et des collectivités territoriales, établissements militaires, hospitaliers, scolaires et universitaires) et une forte activité de services et de commerces.

Ainsi, les plus grands établissements de la ville sont des établissements du secteur public : le CHRU (6800 emplois dont la moitié effectivement localisée à Tours), la Mairie (3300 emplois), le Conseil Général (1700 emplois), la SNCF (1500 emplois), l'Université (1400 emplois). Enfin on note une prédominance du secteur tertiaire : le secteur marchand emploie 30400 salariés. Entre 1990 et 1999, l'emploi a augmenté de 5741 unités dans l'aire urbaine de Tours, ce qui représente une augmentation de 4%.

b. Origine et genèse du sujet

Lors de ma seconde année de préparation PeiP à l'école Polytech'Tours, dans le cadre d'un projet en aménagement du territoire, j'ai réalisé une étude sur les jardins partagés et notamment sur ceux de la ville de Tours. Ce projet m'avait plus qu'intéressé et motivé pour toutes les problématiques qu'il soulève et les domaines différents qu'il touche. Mais n'ayant pu établir qu'une simple étude, je souhaite aujourd'hui réaliser un projet concret de jardin partagé.

2. Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de proposer la création et l'aménagement d'un jardin partagé dans un quartier de la ville. Il s'agit donc de localiser un terrain dans un quartier où la création d'un jardin comme celui-ci répondrait à une demande ou un besoin.

Il s'agira donc ensuite de rencontrer les acteurs concernés ainsi que des personnes et associations intéressées.

Un diagnostic sur les besoins du quartier, et sur les jardins partagés existants, permettra l'aménagement le plus adapté d'un jardin partagé sur le terrain choisi.

L'objectif envers le public, avec la création de ce jardin, sera de construire du lien et une mixité sociale ainsi qu'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants. En ce qui concerne le territoire il aura pour but de redynamiser et revaloriser le quartier. Le jardin devra être fonctionnel et accessible pour tous, de façon à ce que son impact soit d' autant plus fort, touchant un public d'âge, de capacité physique et de catégorie sociale le plus hétérogène possible.

3. Moyens utilisés

- Rencontres, entretiens
- Entretiens téléphoniques
- Mails
- Questionnaires et sondages internet : 38 réponses
- Déplacements sur le terrain
- Photographies
- Recherches bibliographiques
- Recherches internet

Outils utilisés

Cartes et schémas :

- Adobe Photoshop CS4
- AutoCAD Map 3D 2011
- Paint

Enquête :

- Ethnos 5.5
- Formulaire Google

Graphiques :

- Ethnos 5.5

Représentation 3D :

- Sketshup 7

Toutes les photos, cartes et graphiques ont donc été réalisés par Anastasie Verneau, sauf mention contraire.

Partie 1 : L'initiative des Jardins partagés

I. Des Community Gardens aux Jardins Partagés

Au cours de l'histoire, les différents gouvernements ont eu la volonté de donner davantage de place à la nature en ville en créant des espaces verts. La pratique des jardins partagés est ainsi née en Amérique du Nord.

Les jardins collectifs urbains sont nés à New York au début des années 1970, sous le nom de community gardens (jardins communautaires).

Liz Christy, une artiste qui vivait dans le Lower East Side à Manhattan, se désolait du nombre de terrains vagues dans son quartier.



Figure 1 : Le Community Garden de Liz Christy (source : site internet du Liz Christy Community Garden)

Avec quelques amis, elle tenta d'y remédier en lançant des bombes de graines (seed bombs) par-dessus les grilles de terrains laissés à l'abandon, pour les transformer en jardins. Ainsi les Community Gardens sont nés et très rapidement le mouvement s'étend, avec l'association Green Guerillas fondé en 1974 par Liz Christy, pour aider d'autres habitants à créer ces jardins.

Il existe aujourd'hui plus de 600 community gardens à New York, et des milliers de jardins communautaires à travers l'Amérique du Nord. Le premier jardin communautaire portant le nom de Liz Christy, fait aujourd'hui partie des jardins préservés par la ville de New York.

Les jardins partagés descendent également du phénomène historique d'appropriation des friches. En période de guerres ou de crises économiques (comme la Potato Patches qui a touché les Etats Unis de 1893 à 1897), un grand nombre de friches se font transformées en jardins potagers.

Ces jardins ont germé à travers l'Europe au tournant du vingtième siècle. Appelés Allotment Gardens dans les pays anglophones, Kleingärten dans les pays germanophones, et jardins ouvriers en France.

Les jardins partagés font donc partie de l'héritage des jardins ouvriers, dominant l'histoire du jardinage collectif depuis plus d'un siècle. Officiellement ces jardins sont appelés jardins familiaux en France depuis la loi du 26 juillet 1952.

Le concept de jardin ouvrier a pour vocation de mettre à disposition des classes ouvrières, les lopins de terre pour leur permettre d'accéder à une autonomie concernant les besoins alimentaires.

Aujourd'hui, le jardin ouvrier est une petite parcelle loué par toutes personnes ne possédant pas de jardin et où se pratique une véritable passion du jardinage. Ils se

trouvent la plupart du temps en périphérie des villes, bien que l'on souhaite de plus en plus les voir se rapprocher des centres urbains. La vocation première reste la production de légume pour la consommation personnel, mais les jardins ouvriers s'ouvrent de plus en plus à d'autres dimensions et à toutes classes sociales.



Figure 2 : Le jardin familiale de Tours Sud

On peut également considérer comme précurseurs des jardins partagés, les terrains

d'aventure créés sur des friches dans les années 70. Il s'agissait d'espaces de liberté et d'expérimentation pour les enfants et les adolescents. Peu de terrains d'aventure subsistent aujourd'hui en milieu urbain en France, contrairement à l'Amérique du Nord, à l'Allemagne et la Scandinavie.

Le premier jardin communautaire en France est apparu officiellement à Lille en 1997. Les jardins partagés fleurissent donc à travers la France depuis une dizaine d'années. A Paris, il existe près de cinquante jardins partagés, et encore bien d'autres dans toutes les grandes villes de France.

Le réseau national " Le Jardin dans tous ses États " a joué un rôle important dans cette éclosion en permettant des échanges entre jardiniers, élus et techniciens de collectivités locales. Le réseau a organisé un premier forum national à Lille en 1997, à Nantes deux ans plus tard, puis à Paris en 2005.

Le jardin partagé est une forme de jardin qui reste tout de même plus ou moins défini. On pense très souvent aux jardins familiaux en entendant ce nouveau terme. Comme expliqué précédemment, il est à distinguer de ces derniers ayant pour vocation première la production de légume pour la consommation domestique, et pourtant certaines idées se croisent. De même avec les jardins appelés d'insertion ou pédagogiques. Tous ces jardins se transforment et passent d'une appellation à une autre en fonction de leur spécificité. Le terme de jardin partagé ou encore de jardin communautaire, de proximité, jardin collectif d'habitant ou de voisinage se

rapportent eux plus au même type de jardin. Cependant il est à noter que tous ces jardins sont bien différents les uns par rapport aux autres, il n'y a pas de schémas type lorsque l'on crée un jardin en partage. Le terme de partage justement, moins précis dans son appellation que d'autre, regroupe peut-être plus les idées que l'on retrouve dans le jardin partagé.

Les membres du jardin dans tous ses états ont donc cherché à trouver un nom à ces jardins, sachant qu'ils regroupent tous différents objectifs, différentes manières de procéder, mais avec des valeurs fortes en commun.

Le « partage », étant la valeur nécessaire et ressortant le plus de l'esprit de ces jardins, a pu donner naissance au terme de « jardin partagé » s'imposant face aux autres appellations.

D'un point de vue législatif on distingue les jardins familiaux, les jardins d'insertion et les jardins partagés.

Définition du jardin partagé par le texte de loi :

« Jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives, et étant accessible au public ».

La proposition de loi « relative aux jardins collectifs » déposée par Christian Cointat, dans laquelle s'inscrivent les jardins partagés, leur conférerait une existence juridique et des droits équivalents à ceux des jardins familiaux que nous connaissons. Cependant cette proposition de loi reste en souffrance à l'Assemblée nationale suite au vote à l'unanimité par le Sénat le 14 octobre 2003.

II. Jardins partagés : enjeux sociaux et environnementaux

1. Mixité et rencontre entre les citoyens

Un nouveau mode de citoyenneté

A l'heure où se creusent chaque jour plus profondément les dangereux écarts de richesse et les inégalités sociales, le partage apparaît comme le geste le plus simple, le plus évident et le plus heureux pour accompagner la société dans son parcours incertain.

En multipliant le nombre de surfaces et de jardins dédiés à cette expérience, les villes établissent un nouveau mode de citoyenneté où le rapport à l'autre, débarrassé des hiérarchies, des calculs de bienséance et des luttes de pouvoir, s'ouvre sur un dialogue de nécessité face aux cloisonnements et aux exclusions. S'impliquer dans la création d'un jardin partagé peut ainsi conduire les habitants à prendre conscience de leur rôle de citoyen. C'est ainsi que certains osent prendre la parole, partager leurs opinions, émettre des propositions, prennent un peu plus confiance en eux, et peuvent se sentir acteur de la société.

Mixité sociale

La pluralité des publics accueillis est un principe fondamental des jardins partagés, pour favoriser au maximum la mixité sociale. Dans de nombreux jardins, la mixité sociale et culturelle reflète la mixité du quartier lui-même dans lequel ils sont implantés. C'est pourquoi le but de créer des liens entre les personnes de toutes catégories sociales fonctionne : les habitants des pavillons résidentiels peuvent rencontrer ainsi ceux qui vivent dans les logements collectifs et les commerçants du même quartier.

Ces rencontres ne se seraient surement pas effectuées dans d'autres contextes. Le jardin partagé peut ainsi permettre de faire tomber des barrières sociales entre les participants, barrières encore trop présentes dans les villes. Ceci provoque ainsi un grand mélange de culture. Cela permet de développer la communication, les participants se montrent entre eux leurs astuces pour les plantations, se racontent leurs histoires personnelles etc. Le jardin offre la possibilité de voyager par la rencontre et la mixité, de découvrir d'autres modes de vie, de développer sa culture personnelle.



Figure 3 : Mixité sociale (source : site internet d'Europe Ecologie)

Des rencontres et des animations

Les efforts dans la création d'un jardin partagé ne sont pas tournés uniquement vers un simple embellissement du cadre de vie, mais vers une autre façon de vivre ensemble en ville, plus active, plus participative. En effet pour ceux qui le souhaitent, participer à l'organisation collective d'une action au sein du jardin s'avère chose très courante dans le concept de jardins partagés. C'est une autre façon de s'ouvrir aux autres, permettant ainsi de redynamiser un quartier par le biais d'activités au sein du jardin.

Le jardin partagé est donc un calendrier de rencontres, de fêtes, et d'animations. C'est un territoire de convivialité où se retrouvent, des habitants que parfois seule cette occasion permet de rassembler. On y organise ainsi de nombreuses activités : petit journal, repas de quartier, lectures publiques, cours d'écologie, réalisation de fresques sur les murs clôturant, ateliers vidéo et musique, séances de maquillage, goûters, concerts, fêtes familiales ou amicales etc.

Des rencontres entre les générations

La solidarité joue aussi entre les générations. Dans la plupart des jardins, jeunes et moins jeunes cultivent la complicité. Les anciens sont souvent pleins de bienveillance face à ces " petits urbains " qui grandissent au milieu du béton et n'ont aucun lien avec la terre. Ils sont fiers de leur transmettre leur savoir comme le ferait des grands-parents, et heureux d'avoir un rôle à jouer auprès des jeunes générations.

Les personnes de classes sociales différentes ne se rencontrent pas forcément bien qu'ils habitent dans le même quartier, c'est souvent le cas également entre les personnes de génération différentes. Le jardin est donc un prétexte pour faire tomber bien des barrières.



Figure 4 : Rencontres entre les générations
(source : site internet de la ville de Paris)

Quelques conflits

Les jardins partagés, un terrain où ne régneraient que la paix sociale et l'entraide ? Comme ailleurs, tensions et conflits fleurissent aussi dans les jardins. On y rencontre des tyrans horticoles qui, persuadés qu'il n'existe qu'une seule façon de jardiner, la leur, veulent à tout prix que les autres suivent leurs conseils, quitte à intervenir dans leurs plantations.

Dans un autre registre, les jardins-cueilleurs matinaux ne laissent aucune chance aux autres de goûter les fraises mûres, mais finissent généralement par se faire pincer. Nous pouvons également parler des débats qui animent les ardents défenseurs de la parcelle individuelle, face à d'autres promoteurs du tout-collectif, ou bien de ceux qui opposent les partisans de la bière pour noyer les limaces face aux adeptes de bon vieux granulés.

Être heureux au jardin, personne ne connaît la recette. C'est peut-être qu'il y en a plusieurs.

C'est un fait, on ne peut pas imposer à tout le monde de s'entendre, notamment lorsque les participants présentent de grandes différences de culture, de pensées. Mais à l'échelle du jardin cela reste gérable et enrichissant à condition d'être à l'écoute. Autant de petites choses qu'il faudra prendre en compte lors de la mise en place d'un jardin partagé et de son organisation interne.

2. Un lieu d'insertion et d'auto gérance

Des lieux d'insertion pour lutter contre l'exclusion

Les jardins partagés sont également des lieux permettant la réinsertion de personnes exclues.

Les jardins du béton Saint Blaise furent les premiers jardins d'insertion sur Paris. Pour certains, le jardin partagé est devenu une fenêtre sur la vie sans laquelle ils partiraient à la dérive. C'est ainsi, par la passion ou la découverte du jardinage, que certains ont pu rompre avec la solitude et l'isolement en s'investissant au sein des jardins partagés.

En effet pour ceux qui ne trouvent pas leur place dans la société, le jardin peut devenir un véritable tremplin. Le jardin permet alors de reprendre confiance en soi, de retrouver de l'énergie au travers de petits gestes, qui redonnent vie au jardin et à soi-même.

Tous l'affirment : le jardin les aide à vivre, à sortir de chez eux pour aller gratter la terre, mais surtout pour retrouver les personnes qui, par leur simple présence, leur font oublier leur mal de vivre. On y discute, on partage, on s'entraide et on se donne des conseils. Le jardin peut permettre de retrouver le lien avec la nature mais surtout le lien avec les autres.

Accueillir les personnes en difficulté

Les jardins partagés poussent un peu partout sur le bitume des villes. Certains voient le jour dans des quartiers chics, d'autres sont implantés dans des quartiers où la population vit dans la précarité en mal d'emploi et de logement décent.

Dans ces quartiers, des enfants ont fait de la rue leur terrain de jeu, et les plus grands flirtent parfois avec l'illicite. Certains jardins ont décidé de ne pas laisser ces jeunes et ces moins jeunes sur le bord du trottoir. C'est ainsi que la politique d'une ville ou bien les associations concernées par le sujet lancent un appel d'offre pour la création d'un jardin partagé adapté à la situation de ces jeunes. Des parcelles ont donc été mises à disposition de structures, travaillant avec des personnes en situation de grande précarité, dans les jardins partagés comme dans les jardins familiaux.

Faciliter l'accessibilité du jardin pour accueillir tous les publics

Il existe des parcelles pédagogiques dans de nombreux jardins, dans lesquels des aménagements spécifiques permettent d'accueillir les personnes handicapées. On aménage le jardin pour les handicapés physiques, mais aussi pour les personnes âgées ou simplement pour ceux qui souffrent du dos. C'est l'accessibilité du lieu, tout comme celle des outils, du cabanon, des toilettes, qui doit être pensée pour pouvoir accueillir tout le monde.

Pour cela les parcelles sont aménagées sous forme de bacs, élevés à un niveau adapté pour la personne concernée. Les personnes âgées ou handicapées renouent ainsi avec une activité, retrouvent leurs forces, une reconnaissance, un équilibre. La qualité du confort est un aspect qui se développe au maximum dans les jardins partagés, afin que tous les usagers puissent en bénéficier. Il s'agit de donner droit de cité à chacun, qu'elles que soient ses différences.



Figure 5 : Bac de jardinage pour personne handicapée

Dans les jardins, la question de l'accueil des publics " différents " reste parfois assez difficile à gérer. Le matériel adapté aux handicapés coûte extrêmement cher et malheureusement les associations n'ont pas toujours les budgets pour. Il faut donc dans les jardins savoir faire avec ce que l'on a, bricoler ensemble pour une meilleure accessibilité et savoir trouver de bons partenaires au jardin.

Une zone d'auto gérance

Le jardin partagé se définit également comme une zone d'auto gérance de l'espace public. Hors mis la créativité, l'entraide, la convivialité, la participation etc. le jardin est une forme de mini démocratie participative. Cela implique le respect de l'individu, le savoir vivre et savoir faire en collectivité. La prise de décision est donc parfois, comme partout, un facteur de débats et de problèmes d'organisation auquel s'ajoute parfois une précarité concernant le terrain jardiné.

Ces initiatives participatives peuvent donc parfois être incomprises de la classe politique, car sortant de ce qu'il gère et met en place, sortant du système de consommation et de services. Les habitants devenant les acteurs de leur propre vie en dérangerait apparemment plus d'un.

Un jardin partagé est un jardin qui se conçoit, se construit, se cultive à plusieurs. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune.

Le jardin partagé peut être considéré comme une représentation du métissage. On peut apporter dans ces jardins autant d'éléments pédagogiques, d'insertions, de culture, mais aussi tout simplement de jardinage que l'on souhaite, pour mélanger au mieux les différences et éviter l'exclusion.

3. Le jardin et le respect de l'environnement

En parlant de jardin nous pensons forcément à environnement et écologie. Un jardin partagé peut-être l'occasion d'apprendre à apprivoiser la biodiversité tout en apprenant à la respecter. Prendre en compte l'importance du respect de la terre, de l'eau qui nous entoure. C'est une véritable leçon d'écologie urbaine.

Tant qu'à faire un jardin, autant le faire bien et en douceur. Toutes les petites astuces naturelles sont à partager, pour un meilleur respect de ce petit coin de biodiversité créé par nos soins.

Cela paraît bien beau mais c'est en réalité avec des petits gestes comme cela, que l'on prend conscience au fur et à mesure que le temps passe, des petits enjeux écologiques et quotidiens d'un jardin, qui sont également ceux les enjeux écologiques de notre planète.

Quelques petits conseils de bases peuvent-être appliqués dès le départ :

La récupération des eaux de pluie pour arroser le jardin par exemple.

Ou bien le bêchage droit, qui permet d'aérer le sol pour laisser l'air et l'eau circuler sans pour autant perturber la vie des bactéries, vers et autre, précieuse au jardin.

L'utilisation du compost peut également être un geste à prendre pour habitude. Que ce soit les déchets du jardin ou les déchets ménagers, rien ne se perd. Une initiation au compostage peut faire l'objet d'un atelier pour savoir composter à partir de quels déchets.

Ou encore l'utilisation de traitements naturels anti-pesticides : purin d'ortie, bière contre les limaces, savon de Marseille, jus de tabac contre les pucerons. Le Purin d'ortie dévorant les nitrates et phosphates par exemple est un engrais naturel, antiparasitaire, donnant force et santé aux plantes.

Autant de petits gestes pour nous rappeler qu'il ne faut pas négliger cette nature qui nous entoure, qu'il faut vivre avec, et surtout avec respect.



III. Des jardins partagés à Tours

La ville de Tours possède déjà deux petits jardins partagés. Le premier se situe à Tours Nord dans le quartier de l'Europe très proche de la mairie. Le second dans le quartier du Sanitas, le long des chemins de fer au pied de la passerelle traversant la voie ferrée.

Voici comment ils se sont implantés et s'organisent aujourd'hui.

a. Quartier de l'Europe à Tours Nord

Ce premier jardin partagé fut créé en août 2009.

Le quartier dans lequel il se situe est principalement constitué de logements sociaux, habité donc par des familles plus ou moins en difficultés.



Figure 6 : Jardin partagé de Tours Nord

L'histoire de ce jardin est plutôt singulière puisque sa réalisation n'avait pu se faire jusqu'à ce qu'une stagiaire à la mairie de Tours, Hélène Chasle, réussisse à faire passer le projet.

Mlle Chasle a en fait réalisé une étude complète sur les jardins partagés et sur la possibilité d'en implanter au sein de la ville de Tours lors de son stage. Elle a donc rencontré les associations intéressées par le concept, s'est chargée de convaincre la mairie et de trouver un terrain pour la création du jardin.

Le jardin est géré aujourd'hui par diverses organisations en collaboration. D'une part par les associations G.E.M (Groupe d'Entraide Mutuelle), O'Tour des petits bouts, et l'association LJ (Loisir Jeune), qui sont des associations du quartier. Mais également par le collège de La Bruyère faisant participer ses élèves, par les nounous du quartier

et par les habitants résidant en face du jardin. Enfin il est géré par des organismes et associations extérieurs au quartier : l'association Les Jardiniers Ambulants, le CVL (Conseil de Vie Local) de Tours Nord et le Comité des parcs et jardins.

Le jardin se trouve donc sur une parcelle de pelouse rectangulaire face aux immeubles du quartier. Trois bacs de terre, fournis et installés par la mairie ont été mis en place sur la parcelle. Malgré le peu d'aménagement actuellement pour les plantations, de nombreux légumes y poussent déjà. L'entretien se partage entre les associations, le CVL et les habitants intéressés.

Le terrain appartenant à la mairie, celle-ci ne pose aucune réglementation ou conditions pour l'aménagement du jardin. La ville n'impose pas de règle à suivre en ce qui concerne la fermeture du jardin, les plantations autorisées etc. Mais pour le financement le jardin ne dépend d'aucune aide de l'état ou de la ville, se sont les associations et les quelques habitants participants qui cotisent et achètent ce dont ils ont besoins.

Les associations profitent également de ce petit terrain pour y faire de l'animation autour du jardin. En effet des soirées soupes par exemples sont organisées avec la récolte des plantations. Les personnes participants au jardin et tout autre personnes extérieurs misent au courant de l'évènement peuvent participer à l'évènement. Les enfants récoltent les légumes, puis la soupe est offerte. Les dégustations se mêlent aux rencontres, avec en fond un petit concert de musique tzigane, improvisé par les personnes ayant amené leur instrument.

b. Quartier du Sanitas à Tours Centre

Le jardin partagé du quartier du Sanitas a été créé en 2005, lorsque l'association Karma a répondu à un appel d'offre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

Ce jardin n'était au départ qu'une parcelle en friche entre la voie ferrée et une chaufferie du quartier. Avec de nombreux partenaires comme l'association " Au

Tours de la Famille ", les Compagnons du Devoir et le Comité des Parcs et Jardins de la ville de Tours, le jardin partagé et ses activités ont été mis en place rapidement. Le jardin s'est donc trouvé de nombreux partenaires financiers : le CUCS, la ville de Tours, l'OPAC, le Service des Parcs et jardins, la CAF et la fondation CVL.



Figure 7 : Jardin Partagé du Sanitas

Les associations ont ensuite fait appel à une paysagiste pour structurer quelque peu le jardin avant son lancement. Elle a donc choisi de le faire fonctionner sous forme de bacs, pour faciliter le jardinage et dissocier les légumes des fleurs.

Encore une fois, la ville n'a demandé de respecter aucune norme pour les plantations ou la sécurité. Elle pourra également construire des sanitaires pour que les enfants puissent se laver les mains. Seules les normes de sécurité sont à respecter dans toute activité qui implique des enfants.

Cependant, au tout départ, le jardin n'a pas été créé pour que l'association y jardine, mais pour servir de support à leurs actions et ateliers pédagogiques destinés aux enfants. Il y a trois types d'atelier organisés dans le jardin partagé du Sanitas : atelier photographie et son, graphisme, et jardinage. L'atelier jardinage en autre est destiné aux enfants du quartier, accompagnés par leurs parents, qui participent à l'activité cuisine animé par une intervenante de l'association " Au Tours de la Famille " un mercredi après-midi sur deux.

De nombreuses manifestations culturelles sont donc organisées pour mettre en valeur l'association

Karma, comme le printemps des poètes, des expositions de photos ou le passage de troupes de théâtre.

Néanmoins le quartier semble très actif à la vue de ce jardin et participe aux plantations.

Les informations obtenues montrent donc que les démarches de mise en place de ces deux jardins partagés ne sont pas identiques, mais semblent avoir été relativement faciles à réaliser. Après avoir pris connaissance de la disponibilité d'un terrain, les deux associations ont trouvé des partenaires qui ont pu les appuyer pour faire leur demande à la mairie et organiser la réalisation du jardin. Pour la mise en place pratique du jardin, les associations ont été aidées par le service des Parcs et Jardins qui leur ont fourni les bacs de terreau puis plusieurs personnes ont contribué petit à petit à la plantation et à l'arrosage des plantes.

A l'échelle de la ville les deux jardins sont certes récents mais encore trop peu connus des tourangeaux.

Partie 2 : Les Deux Lions : Un quartier propice à l'implantation d'un jardin partagé

I. Un quartier jeune et mixte

Le quartier des 2 Lions est un quartier de la ville de Tours, récent et toujours en construction. Il se situe au Sud de la ville, à la limite Nord de Joué-Lès-Tours. Le quartier s'étale sur 70 hectares et est entouré du lac de la Bergeonnerie à l'Est, du Petit Cher au Sud, de la Gloriette à l'Ouest et du Cher au Nord.

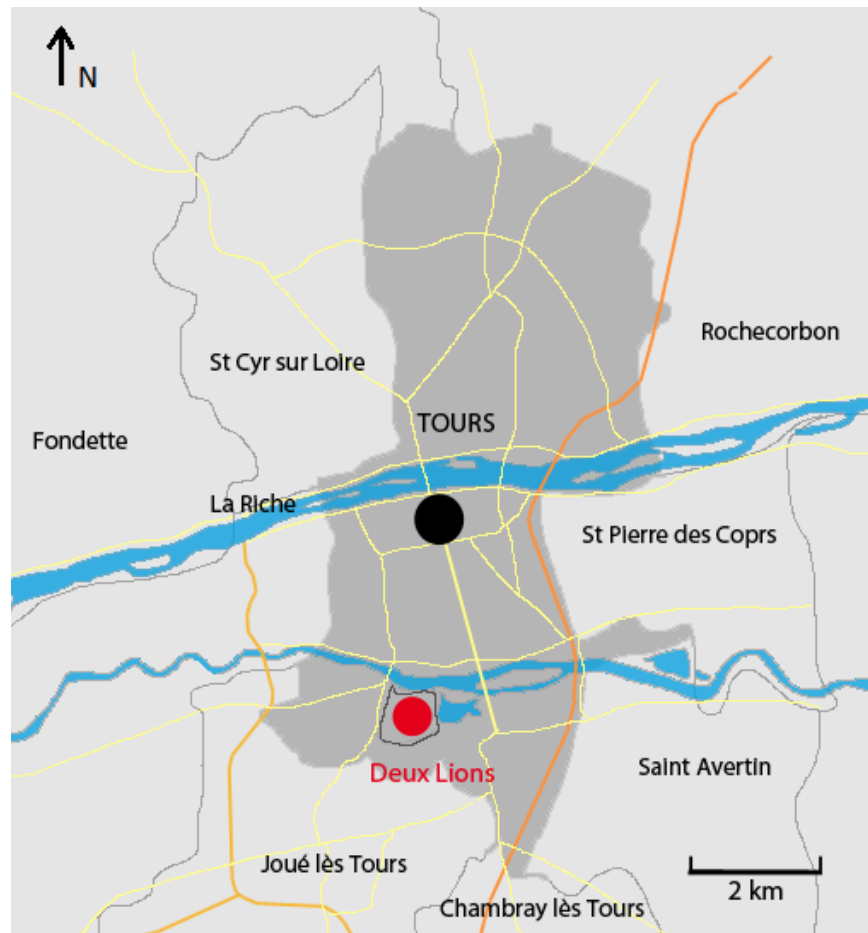


Figure 8 : Localisation du Quartier des Deux Lions

a. Origines du quartier

Le quartier des 2 lions a été construit sur ce qui composait jadis « les prairies de la grande rivière ».

Les terrains de ce quartier appartenant à l'origine à la commune de Joué-lès-Tours, ont été achetés par la ville de Tours en 1967.

Jean Royer, maire de Tours de 1959 à 1995, surnommé la maire bâtisseur, lança dans les années 60 une importante politique d'extension de la ville. Sa plus grande œuvre étant l'aménagement sur sept kilomètres des rives du Cher, déviant d'Est en Ouest, endiguant et viabilisant le cours du Cher.

De nombreux quartiers d'habitations furent construits ainsi, tel que Les Fontaines, Rochepinard, Rives du Cher et un peu plus tard le quartier des Deux Lions.

Le quartier très inondable, car situé dans le val du Cher, fut totalement remblayé à partir de 1987, pour pouvoir implanter le nouveau quartier.

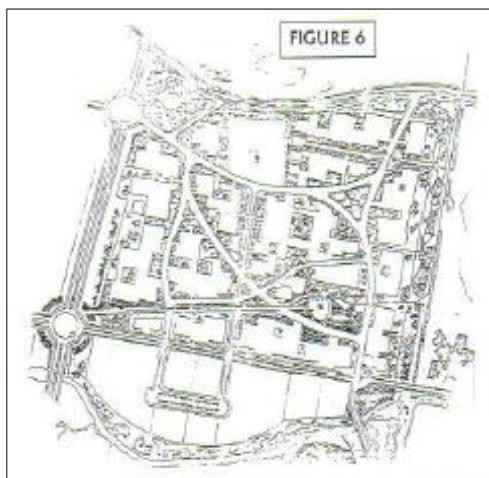
Cette opération titanesque pour une ville moyenne tel que Tours avait créé alors une polémique car elle engendrait la suppression d'une des zones d'expansion des crues du Cher. Avec l'apport de 3 millions de m³ de matériaux contrôlés le site est remblayé jusqu'à 7 mètre par endroit, et se développe actuellement sur un terrain situé à 1m50 au dessus du niveau qu'atteignent les eaux des plus hautes crues connues.

Etant donné l'ampleur de l'opération, les travaux de remblaiement ont duré une dizaine d'années. Le quartier est donc très jeune, les constructions relativement modernes et toujours en cours.

b. Un quartier aux multiples projets

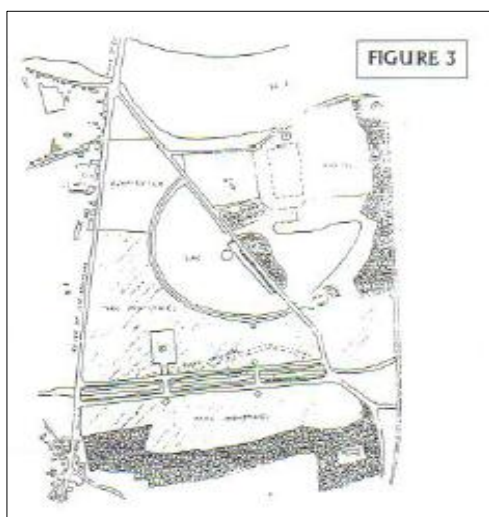
Le quartier des 2 Lions est resté en projet durant une dizaine d'années. De nombreux projets utopiques furent proposés pour finalement aboutir au projet actuel, qui n'est plus vraiment en accord avec tout ce qui avait été pensé.

A l'origine, la plaine des Deux Lions a été mise hors d'eau pour y construire un nouveau quartier semblable à celui des Fontaines. Cependant, la restriction de la croissance démographique et les coûts des travaux n'ont pas permis la réalisation de ce projet.



Il faut alors donner à cet espace une nouvelle vocation : en 1985, la municipalité souhaite y voir se développer un technopôle. En effet, la ville de Tours manquant cruellement de terrains à bâtir et d'espaces consacrés au développement économique, il a été décidé de créer un nouveau quartier regroupant des activités tertiaires et de hautes technologies ainsi que les équipements de formations correspondants.

Dès que la proposition a été faite, la ville de Tours a étudié la faisabilité du projet, de nombreuses réflexions ont ainsi été menées. La démarche de technopôle semble être pour la ville de Tours une solution afin de développer l'industrie et ainsi de s'adapter aux exigences des marchés.



Les premiers schémas d'intentions pour l'aménagement du parc industriel sont élaborés progressivement à partir de 1985. On retrouvait d'abord la volonté de composer l'espace à partir d'un grand plan d'eau au centre de la plaine. Diverses formes d'aménagement sont proposées, de plus en plus géométriques.

Le but dans ce quartier était de garder un maximum de végétation. Elle devait dominer tout le reste, et nous aurions obtenu un quartier comparable aux cités jardins.

Figure 9 : Deux schémas d'intention du quartier des Deux Lions (source : archives de l'agence d'urbanisme de Tours)

Les architectes souhaitaient donc voir s'installer un site de bonne qualité paysagère en réalisant de nombreux espaces verts. Il fallait avant tout préserver la beauté du site. Les entreprises souhaitant s'installer sur le technopôle, devaient être non-polluantes, afin de respecter elles aussi, la qualité environnementale.

Le respect de l'environnement déjà présent faisait parti des éléments principaux dans la conception de ce nouveau quartier. La plaine étant riche en faune et en flore, le projet devait respecter au maximum la nature présente.

A la fin des années 1980 des projets de constructions concrets commencent à voir le jour, et les premières pierres sont posées en 1990.

Mais comme on le constate aujourd'hui le projet n'a pas abouti non plus.

Cependant il a permis, au début des années 1990, la construction de l'école d'ingénieur Polytech'Tours, de l'UFR de Droit, d'Economie et de Géographie de l'Université de Tours ainsi que l'institut de Médicament et diverses entreprises le long du Petit Cher.

Après 1995, la vocation du site est donc revue avec l'ambition de créer un véritable quartier mixte, sous l'appellation de ZAC. Plus les années passaient plus on observait un véritable besoin d'espace pour loger les nouveaux habitants de la ville. Les propositions se sont donc tournées vers un quartier mixte, accueillant en plus des activités et équipements existants, des logements et des commerces. Apporter plus d'activités aux Deux Lions fut probablement bénéfique pour le quartier, mais avec ce nouveau projet a disparu toute l'envie de garder une végétation dominante.

Le quartier connaît ainsi une seconde impulsion depuis la fin des années 2000 avec la multiplication des commerces, l'installation d'un centre commercial en 2009, et la construction de nombreux logements.

Aujourd'hui le quartier des Deux Lions est effectivement devenue un quartier mixte avec des infrastructures diverses éparpillées sur les 7 hectares. En plein développement depuis seulement quelques années il accueillait en 2010 environ 2000 habitants, 2000 salariés et 5000 étudiants. Et ces chiffres vont encore évoluer puisque de nouveaux logements sont actuellement en construction et de nouvelles entreprises continuent à s'installer.



Figure 10 : Vue des Deux Lions aujourd'hui
(source : site internet du quartier des Deux Lions)

c. Aménagement

L'aménagement du quartier se profile finalement suivant un axe fort, axe Est-Ouest traduit par l'allée Ferdinand Lesseps.

Les voiries sont par la suite orientées sur un plan orthogonal, permettant de dégager des perspectives sur les bâtiments importants du quartier. Ainsi la faculté de Droit et le centre commercial « L'heure Tranquille » entre autres, s'imposent par leur architecture et leur position à chaque extrémité de l'allée Ferdinand Lesseps.

Tous les modes de déplacement sont pris en compte, par la création de pistes et bandes cyclables, de chemins piétons et de voiries mixtes zones 30 etc. Le quartier étant actuellement en travaux les voiries, pistes cyclables etc. ne sont pas encore toutes bien praticable.

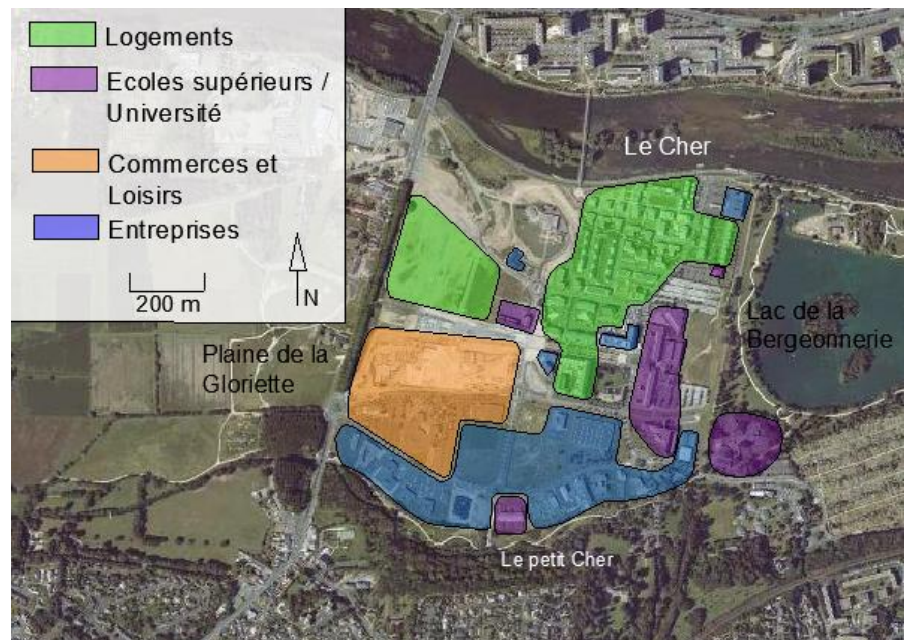


Figure 11 : Répartition des zones d'activités aux Deux Lions (Fond de carte : Google Maps)

On remarque à travers ce plan que le quartier s'est organisé de manière à différencier des zones d'activités. En effet on parle d'un quartier mixte cependant les infrastructures propres à leur type d'activités ne se mélange que très peu.

Les logements sont au Nord, côté Cher ce qui semble être le plus agréable, et un peu à l'Ouest. Les entreprises sont toutes côté Sud le long du petit Cher. Les activités de commerces et de loisirs sont, elles, du côté Sud-Ouest du quartier. Enfin le pôle enseignement supérieur situé principalement côté Est au bord du Lac de la Bergeonnerie.

d. Architecture

D'un point de vue architectural, les logements restent simples mais moderne, la plupart de couleur blanche ou crème, de forme rectangulaire. L'université de Droit est en revanche plutôt remarquable car elle fut l'un des premiers bâtiments construit et sans doute le plus moderne, avec des patios et de grands espaces intérieurs.

La coulée verte et ses logements font également parti du bâti remarquable dans ce quartier. Les architectes tourangeaux Roger Ivars et Jean-Christophe Ballet qui en sont les créateurs ont d'ailleurs participé à l'élaboration d'une bonne partie du quartier.



Figure 12 : La coulée verte (source : site internet des Deux Lions)

Le règlement de ZAC permet aujourd'hui aux promoteurs de développer tout type de programmes immobiliers à l'exception de la maison individuelle sur parcelle. Un large espace de créativité est laissé aux architectes qui interviennent dans ce quartier, à condition que l'architecture soit de qualité et que le projet soit cohérent

avec les options urbaines définies.

Dans le cadre des opérations à venir, les promoteurs devront intégrer les principes retenus sur le quartier en matière de traitement des eaux pluviales, soit la réalisation de noues paysagées sur leurs parcelles.

e. Espaces publics

Dans le quartier on note un effort d'esthétique par endroit en ce qui concerne les espaces public.

En effet on observe sur la partie Est de l'Allée Ferdinand Lesseps l'aménagement de « salons jardins » que peuvent traverser les passants dans la zone piétonne. Mais aussi la remarquable coulée verte situé plus au Nord.

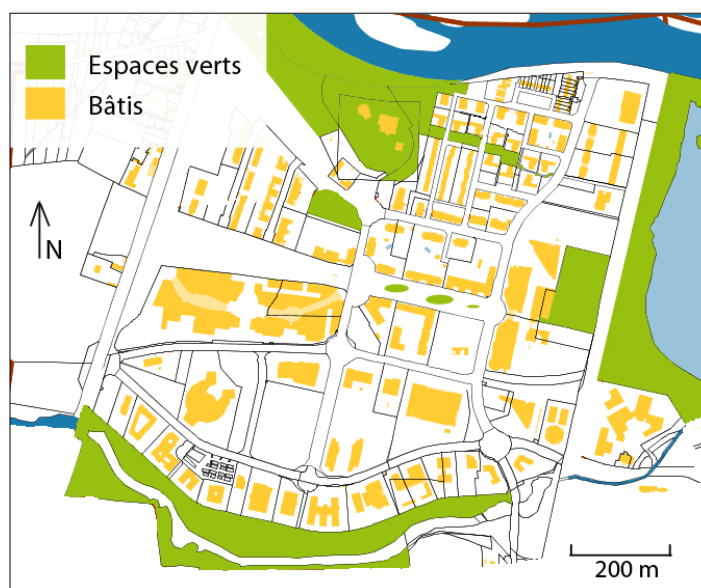


Figure 13 : Espaces verts aux Deux Lions (Fond de carte : cadastre)

Dans le quartier, la verdure est donc présente mais comme nous le voyons sur la carte, celle-ci est irrégulièrement répartie. Et par endroit il y a un manque d'espace vert remarquable face à l'espace public disponible. On peut le constater au Nord du centre commercial l'Heure tranquille.

Ceci étant dit une bonne partie de ces espaces vides s'expliquent par des travaux ou des projets en cours. Il n'est donc pas évident pour les zones en construction ou les zones construites récemment d'avoir un espace public environnant parfaitement entretenue ou parfaitement mis en place.

D'autre part il y a par endroit de grands espaces en friches non exploités. C'est justement le cas sur le grand terrain au Nord-Ouest du quartier, les abords de la station de captage. Cependant il y est également stocké d'immense tas de terre.

L'espace vert est donc partiellement maîtrisé dans le quartier, et les espaces verts naturel, hors mis le lac de la Bergeonnerie, ne sont pas mis en valeur pour le moment.

f. Accessibilité

Depuis 2000, le désenclavement du quartier est favorisé par un pont de fil, « le fil d'Ariane », permettant aux piétons et cycliste un accès direct et plus sécurisé venant des rives du Cher et donc du reste de la ville.

Actuellement 4 lignes de bus desservent le quartier : les lignes 1, 5 et 6 et les lignes de nuit N1, N3 et N4. Six arrêts du bus desservent ainsi le quartier.

g. L'avenir des Deux-Lions

Actuellement, on dénombre 2 000 habitants pour un objectif de 5 000 habitants. Des immeubles de logements de grande dimension sont encore en construction, et devraient être terminés courant 2011.

À partir de 2013, le Tramway de Tours traversera le quartier en empruntant un nouveau pont dédié, puis la grande avenue Ferdinand de Lesseps et enfin l'avenue de Pont-Cher. Pour lui permettre d'accéder au quartier, le pont de Vendée sera reconstruit.

Enfin, la construction d'une tour de bureaux de grande dimension par l'architecte Jacques Ferrier, au Nord-Ouest du quartier est en cours de projet.

II. Un jardin partagé aux Deux Lions : une réponse aux enjeux du quartier

Manque de dynamisme

Les avis restent unanime : le quartier manque de dynamisme, il n'y a pas assez d'activité, et ce malgré la création du centre commercial. Les habitants doivent partir du quartier pour faire des activités diverses le soir. Il n'y a visiblement rien de proposé pour qu'ils puissent se détendre ou avoir un loisir proche de chez eux. D'après une habitante du quartier, peu de gens sont motivés pour dynamiser eux même le quartier.

Faisant partie de l'association de quartier « Vivre les 2Lions » et résident ici depuis 2004, c'est-à-dire depuis la création du quartier, cette personne est très déçue des autres habitants concernant les propositions d'animations et d'activités dans le quartier. Les habitants ne se parlent pas entre eux, il n'y a aucune communication et encore moins entre les résidents étudiants et les personnes plus âgées. Il faut visiblement proposer quelque chose, faire des démarches, pour qu'ils puissent par la suite ensuite, ensemble, se mobiliser.

Dans le quartier, les habitants ne restent pas très longtemps. Hors mis les familles habitants dans des maisons un peu plus grandes en bord de cher, ou dans des duplexes avec jardin, beaucoup d'habitants ne sont que de passage dans le quartier. Le quartier est en partie une « ville nouvelle » dans la ville. Les habitants ont été fortement attirés par ce nouvel espace, mais visiblement, bien que l'on ait peu de recul, certains repartent.

C'est pourquoi les gens ne se connaissent pas encore ou ne se rencontrent pas. Et les structures déjà présentes telles que l'Heure Tranquille, le Méga CGR ou encore le Mac Donald ne permettent pas vraiment le tissage de lien.

Un jardin partagé dans le quartier pourrait justement accueillir dans cet objectif là un grand nombre de personnes. Des personnes handicapées, en difficulté sociale, des enfants, des étudiants, salariés etc. Le jardin permettrait également d'attirer d'autres personnes extérieures au quartier. Le quartier est jeune et les rencontres peuvent prendre du temps, le jardin partagé serait un bon moyen pour les stimuler dans leurs démarches vers « l'autre ».

Manque d'espaces verts

A la question pensez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans le quartier des 2Lions, 63.2% des personnes interrogées sur le quartier ont répondu non.

Il est cependant à noter qu'une partie des personnes ayant répondu Oui la question résident de part et d'autre de la Coulée verte.

II. Un jardin partagé aux Deux Lions : une réponse aux enjeux du quartier

En effet dans le quartier des Deux Lions on remarque de grands espaces encore vide. Le quartier étant tout récent et encore en construction l'absence de verdure se comprend mais certains habitants souhaitent réellement en voir d'avantage. Cela permettrait également de combler la monotonie en termes d'activités et de convivialité dans le quartier.

Le peu d'espaces verts présents à l'intérieur des résidences sont encore insuffisant, et n'offrent pas la possibilité aux habitants de les exploiter.

Un jardin partagé aux Deux Lions serait également une parfaite opportunité pour que les étudiants du quartier puissent avoir un petit bout de jardin, qui ont encore moins la possibilité de cultiver chez eux.

Les jardins familiaux se trouvent généralement à la périphérie des villes, c'est pourquoi la création d'un jardin collectif en centre ville est très intéressante. Intéressante pour les personnes à mobilité réduite, personnes n'ayant pas de moyen de locomotion autre que les transports collectifs etc.

⇒ Le jardin partagé, par sa petite taille, répond à certaines problématiques urbaines, qui sont en fait celle du quartier des Deux Lions.



Figure 14 : Localisation des jardins partagés de Tours

II. Un jardin partagé aux Deux Lions : une réponse aux enjeux du quartier

Partie 3 : La mise en place d'un jardin partagé dans le quartier des Deux Lions

I. La mise en place du jardin partagé

La mise en place d'un jardin partagé ne se produit jamais de la même façon pour tous les jardins. Certains commencent par un bout et d'autre part l'opposé, et ceci dépend toujours du contexte et des circonstances environnantes.

Il faut souvent suivre plusieurs fils en même temps chacun à son propre rythme.

Certaines grandes villes demeurent le principal partenaire pour les associations qui projettent d'implanter un jardin partagé. En effet ces villes ou intercommunalités mettent de plus en plus en place des politiques publiques favorables à l'implantation de ces jardins, facilitant l'accès à des terrains. La ville de Tours ne fait pas parti de ces villes, c'est pourquoi les surfaces disponibles pour l'implantation de jardins sont très restreintes.

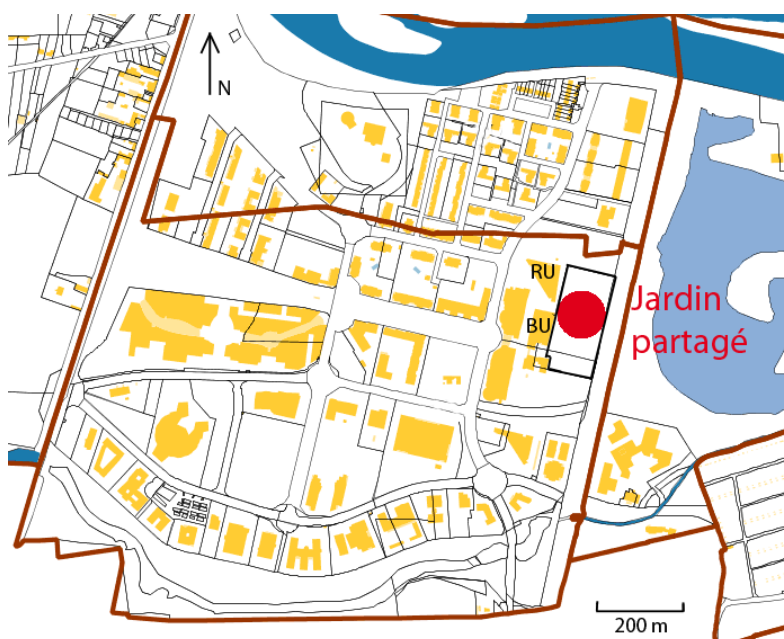
Pour le jardin partagé des Deux Lions, la procédure de mise en place a donc débuté par le repérage du terrain.

1. Le choix du terrain : proximité et accessibilité

Il existe différentes méthodes pour trouver un terrain. Parfois un groupe de jardinier est formé avant d'avoir trouvé le terrain. Il faut donc trouver un terrain à proximité, et il peut être organisé une « balade exploratoire » avec l'ensemble des personnes intéressées pour trouver un terrain plaisant à tous.

D'autres prennent d'abord contact avec des organismes de logements sociaux, des bailleurs sociaux mais aussi de grands propriétaires fonciers.

Certaines grandes villes et intercommunalités (Grand Lyon, Lille, Brest, Paris, Nantes et Montpellier) ont mis en place des politiques publiques permettant l'accès plus facilement à des terrains.



Les terrains propices à l'importation de jardin dans le quartier des Deux Lions se font rares. D'autant plus que la priorité dans le quartier ces temps-ci concerne plutôt la construction des nouveaux logements, mais surtout la création de la future ligne de tramway. Sur le quartier des deux lions le moindre terrain intéressant est donc à pourvoir.

Les recherches ont cependant été rapides. En effet le terrain convoité est le terrain vierge que tous les étudiants voient chaque jour à l'heure du déjeuner, de la pause ou par les fenêtres de certaines salles de classe.

Figure 15 : Localisation du terrain (fond de carte : Cadastre)

I. La mise en place du jardin partagé

De plus, le terrain appartient à l'Université François Rabelais et non à la commune ce qui facilite les arrangements pour l'implantation du jardin. C'est donc à la faculté de décider si elle est d'accord pour l'implantation d'un jardin partagé.

L'accessibilité et la proximité du terrain donne tout l'intérêt de sa localisation. Le jardin est en effet proche des habitations du quartier, ce qui est important notamment pour le transport d'outils personnels. Il n'est certes pas en plein centre du quartier, mais parmi les terrains libres restant il en reste le plus intéressant et le plus avantageux pour le moment.

Le but étant de lier habitants et étudiants, sa localisation est judicieuse car très près de l'université qui regroupe les trois quarts des étudiants des 2 Lions.

Les étudiants ne restant que quelques années doivent connaître rapidement l'existence de ce jardin si le concept les intéresse. Les animations en journée auront un impact d'autant plus fort sur eux.

Dans le quartier des 2 Lions, le terrain convoité est particulièrement grand pour la création d'un tel jardin. Il serait donc intéressant d'y mêler l'organisation du jardin et la nature de la friche. Ainsi d'implanter le jardin au cœur de la friche, mais de laisser la nature garder ses droits tout autour.

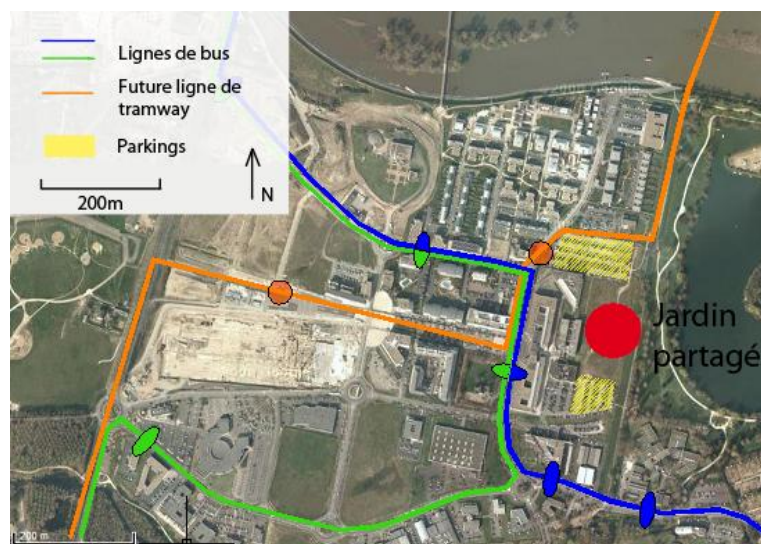


Figure 16 : Desserte du jardin partagé (fond de carte : Google Maps)

Extrêmement facile d'accès à pied, en vélo voire en voiture pour les intéressés extérieurs au quartier, le terrain se trouve de plus juste à côté des points de desserte du quartier.

Côté lac les divers passants, habitués, auront un accès direct sur le jardin.

Le terrain reste donc à proximité de la faculté, des habitations, des promeneurs autour du lac, des entreprises et du centre commercial l'Heure Tranquille.

Il faut ensuite utiliser tous les outils possibles pour mettre en place le jardin partagé. Souvent les associations ne savent par où commencer et restent bloqué par l'ampleur du projet. Il s'agit de proposer sa mise en place en passant par l'étude de la nature du sol jusqu'à la proposition d'animations.

2. La prise en compte de la nature du sol et de l'exposition du terrain



Figure 17 : Types de sols présents sur le terrain

Se lancer dans la création d'un jardin, avec l'intention d'y planter le plus de choses possible, nécessite une prise en considération de la nature du terrain, s'il est propice à nos projets.

Certaines questions doivent-être posées, sur la pollution du sol par exemple.

Dans le cas du terrain choisi pour ce projet, le terrain est globalement bon pour la culture. Le sol sur le quartier des Deux Lions est plutôt limono-argileux. Cependant à la suite des nombreux de remblaiements pour la constructibilité du quartier, le terrain présente par endroit beaucoup de remblais et de cailloux. Mais ceci ne pose problème que sur le côté Est du terrain, puisque sur tout le reste, la végétation est plus que présente.

Dans le cas où la terre n'est pas praticable pour la plantation, l'option de l'apport de terre et la création de bac est toujours à explorer.

3. La prise en compte de la faune et la flore présente

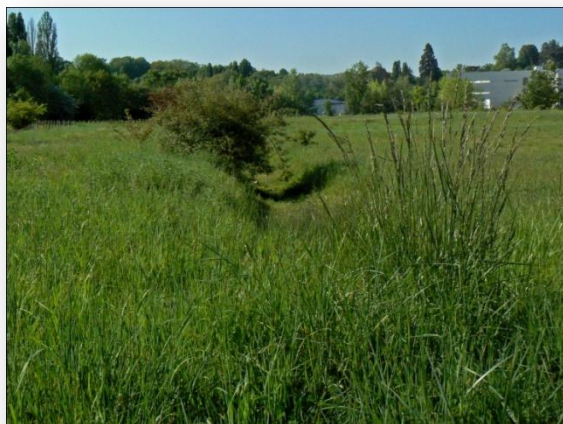


Figure 18 : Végétation sur le terrain

La végétation présente sur le terrain est de type prairial essentiellement, prairie légèrement humide, dominée par des graminées.

Y sont présent en ce moment par exemple quelques œillets et coquelicots en fleur en ce moment.



Figure 19 : Terrier de lapins

Pour la faune, le terrain n'est pas extrêmement riche mais on remarque tout de même la présence de plusieurs terriers et lapins. Il y a également de nombreux rongeurs autres et oiseaux qui trouvent refuge dans les hautes herbes. Ces refuges sont pour la plupart situés à l'extrémité sud du terrain.

4. Le porteur de projet

L'initiateur est la personne qui a l'idée de départ. L'initiative de créer un jardin peut bien évidemment provenir de plusieurs personnes. Dans le cas présent, on peut considérer ce projet comme étant la proposition de l'initiateur.

Dans certains cas, l'initiateur décide de porter le projet, dans d'autres cas, il passe le relais à un porteur de projet.

Le porteur de projet est la personne qui est responsable de la concrétisation du projet. C'est lui qui va mobiliser les partenaires (institutionnels, techniques, financiers). Le porteur de projet construit le cadre du projet avec les partenaires.

Il rédige le document cadre, va chercher des financements et des animateurs.

Pour définir le porteur de projet, une association existante qui souhaite participer au jardin peut se porter comme tel. Ou bien le jardin peut avoir sa propre association. Car il arrive un moment pour des raisons administratives il faut une personnalité morale qui représente le jardin pour ce qui sera de l'ouverture d'un compte en banque ou bien des assurances concernant le terrain etc. le porteur de projet est donc considéré comme la personne représentant le jardin en terme de gestion et qui devra également entre autre représenter auprès de partenaires susceptibles d'apporter des subventions.

Une structure locale peut aussi prendre en charge le projet, mais celle-ci reste souvent plus en retrait du reste des participants. Cette solution peut donc être temporaire le temps de constituer une association porteuse du projet, plus proche du jardin et des participants.

5. Mobilisation des futurs jardiniers

La mobilisation de personnes intéressées commence par la rencontre des habitants étudiants et commerçants du quartier des Deux Lions. Le périmètre d'influence du jardin partagé à l'intérieur duquel il pourrait y avoir des jardiniers partageurs, est défini ici comme étant le quartier entier. Le jardin restera bien sûr ouvert à toutes autres personnes intéressées.

Divers sondage internet ou au porte à porte ont été nécessaire pour trouver les premiers jardiniers intéressés.

Cette méthode a permis ainsi de rencontrer non seulement des participants potentiels mais également d'identifier concrètement leurs besoins envers le quartier et la création du jardin partagé.

Certaines personnes ne souhaitent pas participer car elles n'ont pas forcément le temps de jardiner. Cependant le jardin partagé ne se réduit pas à la culture du terrain. On peut également adhérer au jardin sans vouloir participer à son entretien, mais simplement pour s'y détendre à sa guise, pour y organiser des événements, des repas, des rencontres, y amener des amis etc.

Environ 76% des personnes interrogés sont très attirées par le concept, et souhaitent participer au jardin. Mais la plupart d'entre eux n'ont pas le temps ou le courage de prendre les initiatives d'un tel projet. En effet la plupart des personnes consacraient du temps au jardin environ une à deux fois par semaine, mais encore faut-il réellement trouver ce temps-là.

En revanche il est clair que si quelqu'un se présente pour les embarquer dans le projet, et les motiver, alors ils seront présents.

Dans un jardin comme celui-ci il faudra donc sans cesse renouveler les activités et remotiver les participants les moins actifs pour leur donner envie de continuer.

Le jardin reste avant tout un loisir, chaque participant doit s'investir à la hauteur de ses disponibilités.

6. Les partenaires

Les partenaires sont les organismes et personnes autres que les simples habitants ou étudiants du quartier, qui rendent le projet possible.

Un projet de jardin a la particularité d'être transversal et de fédérer des compétences et des services très différents.

Pour que des partenaires s'impliquent, il est nécessaire que les structures ou les institutions perçoivent le bien-fondé de l'action et leur intérêt à s'engager dans ce projet.

Les partenaires interviennent dans le projet à différents stades et s'impliquent en fonction de leur champ de compétences et de leur intérêt dans le projet.

Si pour certains il s'agit d'apporter une contribution en échange de la participation au jardin, d'autres apportent du conseil, des études de faisabilité technique, des projets d'aménagement etc.

Pour tisser des liens avec les partenaires, il est utile de préciser :

- Le type de contribution et d'implication attendu de leur part : technique, financier, expertise, mise en réseau, communication...

I. La mise en place du jardin partagé

- Les modalités de ce partenariat : soutien sur la durée du projet, soutien ponctuel, contractuel, prestation rémunérée...
- La contrepartie à offrir aux partenaires sachant qu'un partenariat fonctionne bien dans les deux sens : démultiplication de leur action (c'est le cas des partenariats avec les services sociaux par exemple), retour sur image (souvent le cas des entreprises)... Il est important également d'amener les partenaires à la formulation de leurs attentes et de valoriser leurs compétences et savoir-faire.

Dans le cas du jardin partagé des Deux Lions le partenariat reste d'ordre social et financier. La rencontre de divers acteurs à tout de même permis de faire le lien entre différentes associations et autres partenaires, qui pourront ensemble également porter le projet du jardin partagé.

a. Le centre de rééducation Bel Air à La Membrolle-sur-Choisille

Le centre Bel-Air est un centre de rééducation, qui accueille des patients atteints de pathologies neurologiques, des personnes amputées, des grands brûlés et des personnes hémi, para ou tétraplégique.

Le centre serait plus qu'intéressé par la création d'un jardin comme celui-ci. Bien qu'il ne soit pas tout près, l'établissement serait tout à fait disposé à organiser quelques sorties pour emmener leurs patients dans le jardin certains après-midi.

Il serait trop compliqué de les emmener toutes les semaines mais des sorties régulières, au moins une fois par mois, sont tout à fait prévisibles.

L'animatrice Géraldine Letort explique même que c'est ce genre d'activités qui sont très intéressantes pour la rééducation de patients. Il est très important de sortir de ce cadre hospitalier et de voir ce qui nous entoure, prendre du recul.

Bien sûr chaque patient est différent, mais cela reste toujours important notamment pour parler et replacer en tête certaines notions qui nous paraissent basiques, mais que certains peuvent oublier.

Des activités dans un jardin partagé permettrait à ces personnes de se réinsérer dans le temps, à travers la redécouverte des saisons, voir l'effet du temps sur la nature, sur nous, et s'y resituer.

De nombreuses autres animations sont à explorer comme des ateliers goût ou des ateliers d'odeurs. Le jardin peut servir d'espace et de prétexte pour organiser des petits jeux pour retrouver des sensations oubliées, que nous possédons nous au quotidien.

Mais bien sûr c'est aussi une occasion en or pour leur apprendre quelques gestes pour cultiver le jardin. Pour cela il existe du matériel adapté, chaque patient étant différent cela reste du cas par cas, le centre se procurera d'ailleurs le matériel, mais c'est aussi aux autres participants de faire le maximum pour les accueillir comme tout autre jardinier.

Le centre Bel Air serait donc un partenaire extrêmement motivé, pour leurs patients actuels, s'agissant de groupe de 6 à 8 personnes par séance, mais aussi pour inciter leurs anciens patients à y venir. Nombreuses sont les personnes ressortant de ce genre de centre, qui se retrouvent seuls et sans activités. Ces personnes sont donc un public à conquérir.

Mlle Letort a également fait remarquer que les activités lucratives pour les personnes à mobilité réduite ou mentale s'avèrent également très appropriés pour les jeunes enfants souhaitant participer au jardin.

b. La fac verte

La fac verte est une association étudiante de la faculté de Tours basée dans l'université des deux lions depuis 3 ans.

Mais elle est également un syndicat étudiant, d'où son importance, car elle représente les étudiants grâce à quelques élus présents dans le conseil d'administration et le conseil UFR des 2 Lions. L'association fait également partie d'une fédération.

Elle regroupe pour le moment 15 personnes, et est à la recherche de nouvelles personnes souhaitant intégrer l'association. Elle détient déjà quelques partenaires très précieux tels que la FSCIE, la MAP et l'APPNE.

Mlle Julieta Espinosa, membre de la fac verte avait en fait lancé un projet de création de jardin partagé pour les étudiants il y a environ 1 an et demi. Mais ce dernier est pour ainsi dire tombé à l'eau, l'association ayant quelques soucis pour obtenir un terrain.

Elle avait demandé un terrain à la l'université de droit, le même que celui choisi dans ce projet. A l'époque les complications étaient telles que l'université ne savait pas réellement à qui appartenait le terrain. Et pourtant l'association avait obtenu les financements nécessaires à l'achat du matériel pour jardiner (environ 200-250 €).

L'association avait prévu de créer un jardin uniquement pour les étudiants.

La proposition de rentrer en partenariat avec d'autres associations, tel que l'association des habitants du quartier fut à la réflexion une possibilité qui parut aux membres plutôt intéressante. Et ce surtout lorsqu'arrivent les vacances scolaires, notamment celles d'été.

Mlle Espinosa pense qu'il serait alors essentiel d'établir une charte, non seulement pour réunir et expliquer certaines règles d'organisation à suivre au sein du jardin,

c. L'association Vivre les Deux Lions

L'association Vivre les Deux Lions est une association de quartier mise en place depuis un peu moins d'un an. Elle compte déjà une quarantaine de personnes, habitant le quartier.

Le président de l'association Grégory Coué serait plus qu'intéressé par la création d'un jardin comme celui-ci. En effet tout ce qui peut contribuer à la redynamisation du quartier intéresse l'association, et celle-ci serait donc tout à fait prête à s'investir dans le projet.

L'association a pour objectif de ramener de l'activité dans le quartier. Comme expliqué précédemment le quartier est très jeune et manque cruellement de dynamisme de la part des habitants. Sa problématique rejoint donc celle de ce projet.

d. D'autres partenaires dans le futur

Plus le jardin partagé peut entrer en partenariat, plus il peut évoluer financièrement et peut faire parler de lui. Il existe de nombreux organisme avec lesquels il serait bénéfique pour le jardin partagé de rentrer en contact. Il faudra donc par la suite prendre le temps de rencontrer un maximum d'autres personnes afin d'élargir le cercle des partenaires partageurs.

I. La mise en place du jardin partagé

Voici d'autres associations et organismes, pour exemples, qu'il serait bénéfique de contacter pour la suite des événements au sein du jardin :

- Autres associations de personnes handicapées
- Associations de jardiniers
- Centres aérés
- Futures du quartier des Deux Lions
- Les compagnons du devoir

7. Le service des Parcs et Jardins de Tours

Le service des parcs et jardins est un service de la mairie de Tours situé dans le quartier des Deux Lions.

Il s'occupe de l'entretien de tous les espaces verts public de la ville.

Il est très peu impliqué dans les jardins partagés déjà présents la ville mais ce genre de projet intéresse vivement le service. En effet il devra même y être élu une personne qui s'occupera de l'implication du service des espaces verts dans la mise en place de jardins partagés.

Cependant l'élection devait être mise en place courant 2010 et le service s'est quelque peu décourager dans le lancement du projet, après avoir pourtant parcouru les jardins partagés de Paris à la recherche d'information. Le SEV garde tout de même pour objectif de réaliser ce qui avait été proposé, à savoir un rôle de parrainage envers les jardins partagés.

En effet on sera de fournir un terrain, aider éventuellement financièrement, prêter des outils, et surtout installer certaines normes pour que les espaces ne soient pas laissés à l'abandon ou que cela devienne ingérable.

Le but est donc pour le SEV de créer de nouveaux espaces verts, bien qu'ils trouvent que la ville de Tours en ai déjà suffisamment, mais surtout de refaire apparaître la faune ayant disparu à cause de la ville (insectes principalement). Ils étudient pour le moment où il conviendrait mieux de créer ces jardins, et avaient pour projet d'en implanter un aux Deux Lions.

En attendant qu'une personne soit élue au sein du service, celui-ci propose tout de même son aide mais ceci après un accord de la mairie. Il faudra donc établir une convention à présenter lors d'une rencontre avec des élus afin qu'ils valident le projet et acceptent d'éventuelles aides matérielles.

Monsieur Sylvain Amiot, faisant parti du SEV a cependant mentionner le fait que partenariat se fera si le projet porte ses objectifs sur le long terme, qu'il ne reste pas quelques chose de trop éphémère. La convention acceptée, les jardiniers du service viendront avec plaisir apporter un « coup de main » de jardinage ou quelques conseils pratiques aux participants.

8. L'information et l'ouverture du jardin

L'information concernant le jardin partagé dans le quartier est primordiale. Pour qu'il puisse vivre il faut qu'il soit reconnu un minimum. La population du quartier des Deux Lions évolue sans cesse, il faut donc entretenir l'information et les évolutions du jardin le plus régulièrement possible.

L'information concernera les évènements organisés par le jardin pour attirer et toucher toujours plus de public. Elle devra également informer de sa localisation au sein du quartier. C'est-à-dire prévoir au sein même du quartier des petits panneaux informatifs attirant les promeneurs et indiquant juste qu'un jardin partagé est mis en place à proximité.

Pour informer sur le projet il serait intéressant d'organiser une réunion publique. Tout d'abord effectuer une réunion avec les quelques personnes intéressées, puis organiser une journée de proposition sur le terrain, un pique-nique ou autre pour attirer l'attention des passants.

9. Temps du projet

Il est bien rare que le montage du projet, les délais administratifs et la création du jardin correspondent et rentrent ensemble dans un « timing » parfait. Bien souvent des décalages dans la mise en place du projet sont à prévoir, la mise en place d'un jardin peut prendre plusieurs mois. Les projets de jardin partagé du SEV et de la Fac Verte par exemple sont plus ou moins partie à l'eau pour ces raisons. Il faut donc savoir gérer son temps et profiter des périodes creuses pour planifier d'autres évènements. Par moment tout s'accélère et les porteurs de projets se retrouvent accablés de travail, il faut donc profiter de ces périodes d'attente pour faire parler du jardin par exemple. De l'information et de la planification ne sera jamais perdu, dans l'attente de matériel ou de financement.

II. La vie au jardin

Une fois les premières idées mises en place et le jardin créé, il est important de prendre en considération les besoins et souhaits des participants. Le jardin évoluera selon les envies des jardiniers qui évolueront eux-mêmes avec lui.

1. La concertation

La concertation entre les participants est la clé d'une bonne organisation et d'une bonne entente dans un jardin comme celui-ci. Cela permet de faire évoluer le jardin, et d'être à l'écoute de tous les participants. Il est donc nécessaire d'organiser régulièrement des réunions de concertation pour faire le point sur la gestion du jardin et régler les problèmes liés au jardin.

Comme on le sait le moindre petit conflit est à prendre en considération. Certains jardins ont dû fermer à cause de mauvaises ententes et de mauvaises communications. Pour que le jardin fonctionne il faut que les participants, à travers ces réunions, instaurent certaines règles de savoir vivre et de savoir faire valables pour tous.

2. La récolte

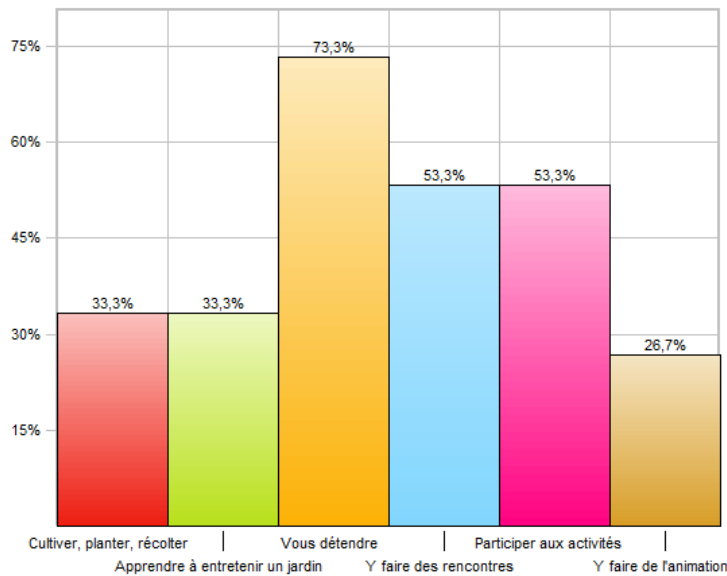
La récolte se fait de façon différente en fonction des jardins. Certains récoltent le fruit de leur propre culture, dans le cas de ce jardin une récolte collective paraît plus appropriée plus lutter contre l'individualisme qui domine notre société.

Le plus lucratif serait de laisser les plus petits profiter des réjouissances de la récolte des fruits et légumes, en leur expliquant la façon dont il faut s'y prendre.

Une idée reprise à d'autre jardin, serait de faire de la récolte un diner, repas soupe ou autre avec les fruits et légumes récoltés.

3. La découverte par l'animation

Pour que le jardin vive pleinement il est essentiel d'y apporter de l'animation. Après il est également le prétexte pour créer un lieu de rassemblement dans le quartier autre que les grosses infrastructures tel que le Méga CGR ou le Mac Donald. Les sondages montrent bien que les personnes fréquentant le quartier sont à la recherche d'activités dans le quartier, et d'activités culturelles, de détente etc. qui changent de leur quotidien.

Vous profiteriez du jardin partagé pour :

En effet sur les 76% de personnes attirées par la création d'un jardin partagé, beaucoup d'entre eux souhaitent avant tout en profiter pour participer aux activités proposées, pour y faire des rencontres et s'y détendre.

C'est pourquoi à travers le jardin partagé des Deux Lions il sera proposé divers évènements, répondant à la demande des personnes interrogées.

- Des concerts en plein air : faire appel à des petits groupes de musique de la ville ou même du quartier. Faire participer les jeunes groupes par exemple, toujours à la recherche d'un maximum de public.
- Des cours de culture bio.
- Proposer l'espace central comme terrain de pétanque.
- Des jeux sur table pour les enfants, comme des jeux de société, ou à thème sur le jardin par exemple.
- Lancer des « Bombes de graines » dans le jardin et dans le reste du terrain : acheter des graines de fleurs de toutes sortes et les lancer du jardin vert le reste du terrain.
- Des séances de cinéma en plein air.
- Création de panneaux d'information pour les plantes.
- Ateliers compost : Les étudiants n'ayant pas forcément le temps, la place de faire un compost, le restaurant universitaire pourrait lui, être un bon partenaire.
- Organisation de repas fait à partir des récoltes.
- Des semaines ou journées à thèmes : légumes, plantes aromatiques, médicinales etc.
- Des représentations de troupes de théâtres.
- Des expositions d'artistes locaux.
- Des séances de lectures à haute voix.
- Et encore plein d'autres activités de sensibilisation à l'écologie.

D'autres projets futurs pour animer le jardin :

- Une petite buvette.
- Une serre.
- Des jeux pour enfant.
- Un garage à vélo.

4. Le fonctionnement du jardin l'été

En été le majeure partie des étudiants rentrent chez leurs parents et ne viennent plus dans le quartier.

L'année les étudiants pourront organiser les événements un peu plus que les autres, et les habitants, commerçant s'organiseront entre eux pour faire vivre le jardin l'été. Les étudiants partent mais les autres participants prendront également leurs vacances durant les mois de juillet et août.

Le fait de ne plus avoir d'étudiant l'été n'empêche tout de même pas le jardin de fonctionner, puisque beaucoup d'autres personnes s'en occuperont, d'où également l'utilité de proposer un jardin partagé ouvert à un large public.

Il peut alors être proposé une sorte de calendrier concernant la prise en charge de l'animation dans le jardin suivant les mois de l'année. En effet durant la période scolaire il pourra être convenu que la majorité des interventions extérieures ou activités du jardin seront organisées par les étudiants. Et lors des périodes de vacances se serait aux autres personnes de s'occuper du jardin.

Il faudra également profiter de l'été pour accueillir de nouveaux jardiniers : les enfants de centres aérés par exemple. Un partenariat avec les centres aérés de la ville tel que La Charpraie, permettra le bon entretien du jardin et de continuer les animations de quartier.

5. Un jardin éphémère ?

Ayant contacté le doyen de l'université ainsi que la direction technique de l'immobilier de l'université de Tours, il s'avère qu'un projet est en cours d'étude sur le terrain choisi pour le jardin. La mise en place du jardin partagé pourrait s'avérer temporaire si la proposition de projet aboutit et que les financements se mettent en place. D'après ces deux personnes la mise en place d'un jardin partagé à cet endroit serait tout de même un projet tout à fait réalisable, étant donné le délai avant lequel le nouveau bâtiment soit en construction.

Les jardins éphémères sont très courants en France notamment sur Paris. En effet la construction d'un nouveau bâtiment demande souvent de nombreuses années même si l'ancien bâti est déjà démoli. De nombreuses associations profitent ainsi de ces délais qui durent parfois plusieurs années, pour y créer un jardin partagé.

C'est une nouvelle façon de considérer le jardin partagé, comme un jardin temporaire, éphémère, que l'on déplace suivant les événements. Et ces événements n'empêcheront pas de recréer le jardin un peu plus loin dans le quartier.

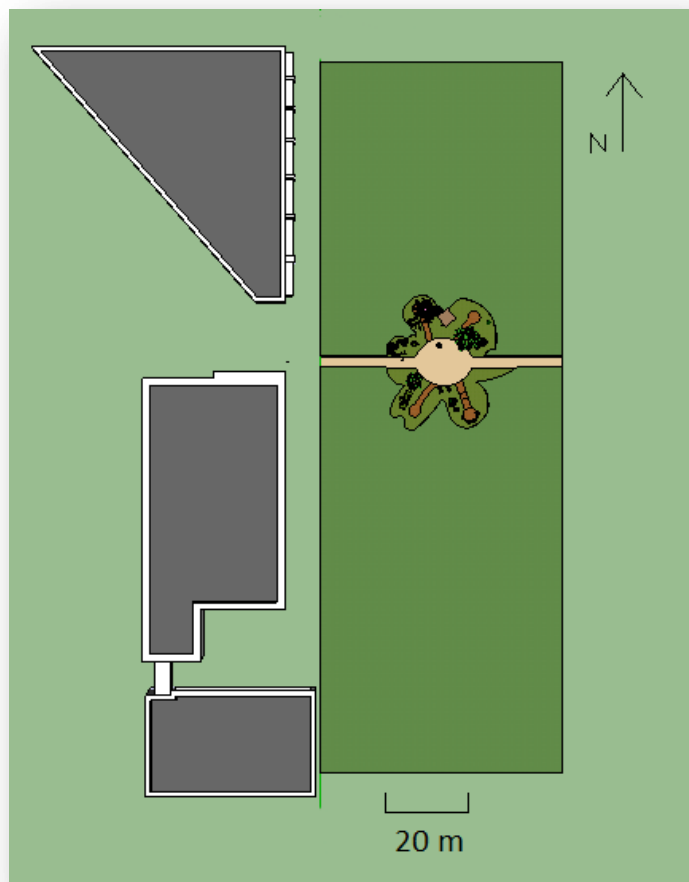
Si le jardin des Deux Lions devait être déplacé un jour, une fois tous les travaux du quartier fini, il serait alors intéressant de l'implanter plus au centre du quartier. Il faudra alors se remettre à la recherche d'un terrain disponible, et cette fois-ci peut-être plus proche des résidences et des entreprises, qui n'auront toujours pas assez d'espaces verts à proximité.

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

1. La superficie et la forme du jardin

Le terrain est largement suffisant en termes de surface pour y implanter le jardin, il est donc inutile d'en utiliser la totalité. Sur les 9 800 m² de terrain disponible, environ 688m² seront aménagés pour la création du jardin partagé. Pour le respect de la faune et la flore déjà présente et pour des raisons financières et sociales, le jardin s'étendra donc sur une surface relativement moyenne pour un jardin partagé.

Un jardin partagé est un lieu collectif mais reste également un lieu intime et convivial, pour que les jardiniers puissent cultiver ensemble, sans être trop éloignés les uns des autres.



Mais ce qui semblait intéressant également lors de la proposition d'une forme de jardin, était de prendre en compte le mélange entre l'espace qualifié de « sauvage » et l'espace « domestiqué » par les jardiniers. L'intention première concernant la forme globale du jardin est donc de donner aux participants l'impression d'être en plein cœur des plantes cultivées mais aussi de la nature déjà installée. D'où la proposition d'un jardin à la forme particulière pour traduire au mieux cet objectif.

Figure 20 : Le jardin partagé vue du dessus

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

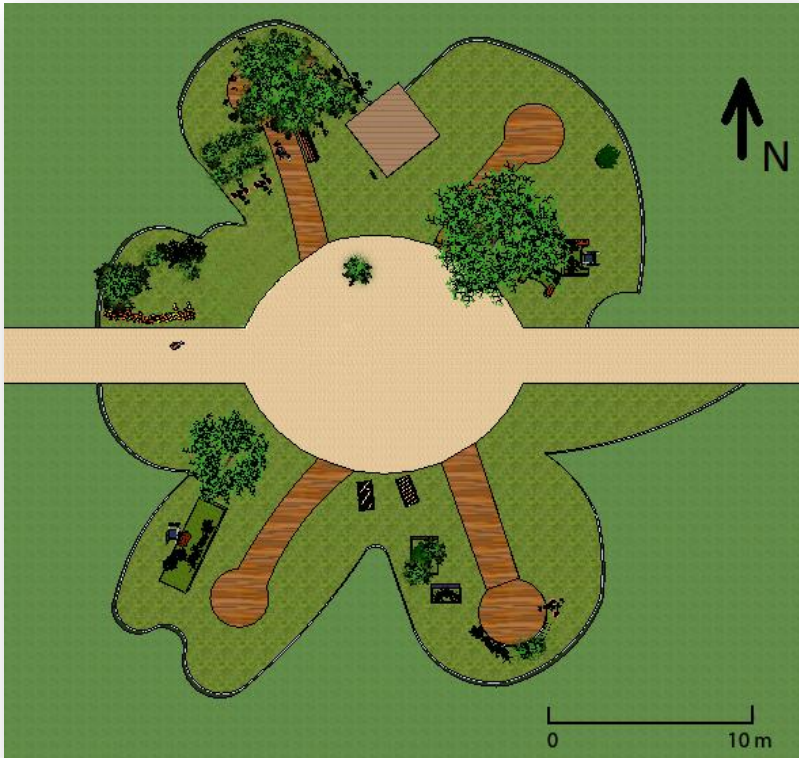


Figure 21 : La forme du jardin

Ce contour que l'on pourrait qualifier en « pétale », permet aux futurs jardiniers de se retrouver par endroit entouré des grandes herbes folles naturelles du terrain initial.

Souhaitant apporter de l'animation à travers ce jardin il est nécessaire que le jardin partagé ait une taille suffisamment grande pour accueillir un certain nombre de gens. D'où l'envie aussi de proposer un jardin plus vaste avec un grand espace de détente laissant place à toutes activités proposées. Cet espace est placé au centre du jardin laissant la partie réservée au jardinage de part et d'autre.

Les personnes interrogées qui s'investiraient dans cet espace iraient au jardin à des fréquences et périodes différentes. Le jardin accueillera donc rarement la totalité des participants d'un coup. Une

surface de 688m² de jardin, incluant l'espace suffisant pour des manifestations culturelles et autres activités temporaires, semble donc être suffisante.

2. L'aménagement extérieur

Le terrain est accessible très facilement pour tous, comme vu précédemment. Il n'est pas absolument nécessaire de prévoir un budget, qui serait de toute manière trop important, pour l'aménagement extérieur du jardin et son accessibilité. Il est prévu que l'on puisse accéder au cœur du jardin par les deux extrémités Est et Ouest, à pied comme à vélo.

3. L'aménagement intérieur

a. Des allées réparties et adaptées

L'aménagement intérieur du jardin commence par la création de l'espace central et de l'allée principale. Ils permettent d'accéder au cœur du jardin et de le traverser horizontalement.

Partant du centre, des allées plus étroites sont aménagées, de part et d'autres du jardin, pour permettre aux jardiniers de cultiver où bon leur semble.

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

L'accès aux zones de culture est revêtit de bois, pour délimiter visuellement les espaces jardinages des espaces plus publics. En bois également pour le côté esthétique de l'ensemble du jardin.

Mais les jardiniers circuleront aussi directement sur toutes les petites zones enherbées encerclant les plantations.

L'objectif de ce jardin étant d'accueillir absolument tous les publics, il convient donc d'adapter toutes les allées principales pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

b. Des bacs adaptés aux plantations et aux jardiniers

La création de bacs est nécessaire dans ce jardin pour diverses raisons.

Ils permettront tout d'abord d'adapter la nature même du sol à certaines plantations souhaitées. Les participants peuvent à travers ces bacs de terre, cultiver les plantes qui n'arrivent pas à se développer sur le sol initial du terrain.



Figure 22 : Bacs d'hauteurs différentes

Ils permettront également l'expérimentation à petite échelle des diverses méthodes d'entretien d'un jardin. En effet certains utiliseront le paillage végétal pour éviter le développement des mauvaises herbes autour des plantes et des arbustes. D'autre utilisent la fumure organique, avec du fumier de cheval. Ou encore la technique du bois raméal permettant d'obtenir un sol très fertile nécessitant peu d'arrosage.

Ainsi les participants découvriront concrètement quelle sera la meilleure façon d'entretenir leurs plantations sur ce jardin.



Figure 23 : Bac de jardinage en longueur

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

Mais l'implantation de bacs dans le jardin partagé a également une tout autre nécessité. Des hauteurs de bacs adaptées permettent l'accès du jardinage à tous les publics. En effet ces bacs restent la solution la plus efficace pour que les personnes handicapées physiques ou personnes âgées, qui ne peuvent plus vraiment se pencher, puissent planter le plus facilement possible.

C'est pourquoi des hauteurs de bacs différentes seront mises à disposition.

Des bacs entièrement adaptés aux personnes handicapées, comme présentés ci-dessus et ci-dessous sont implantés au sein du jardin.

Les participants pourront également créer ensemble leurs propres bacs adaptés à leur taille, ou à la taille de leurs enfants.

Ils seront implantés de part et d'autre des espaces de jardinage pour permettre une mixité complète même au cœur du jardin.



Figure 24 : Bacs pour personnes handicapées

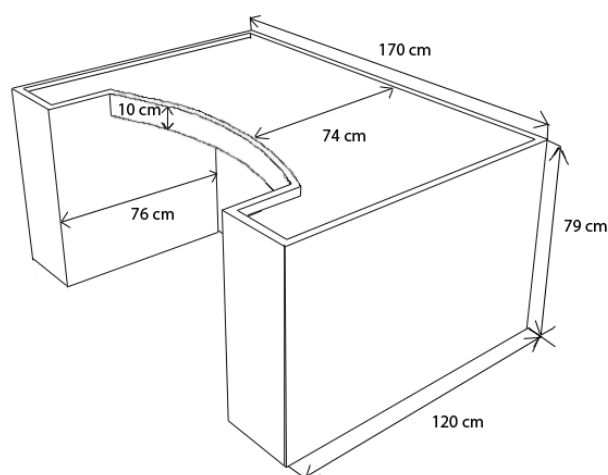


Figure 25 : Cotations des bacs

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

c. Une allée à hauteur du sol

De petits travaux d'excavation seront à prévoir pour la création d'un chemin s'enfonçant dans le sol.

Les personnes handicapées pourront bien évidemment participer à la plantation du jardin avec la mise en place de bacs à hauteur et forme adaptées pour leur confort. Mais ici le but est que ces personnes, ou les personnes âgées qui ont plus de difficultés à se baisser, puissent cultiver en plein sol directement. Ceci permet pour eux d'aborder les plantations, le rapport avec la terre et le sol, et le jardin plus généralement, de la même façon que les autres. Il est donc proposé un chemin d'accès en pente, creusé dans la terre, de façon à ce que les personnes handicapées, entre autres, se retrouvent à hauteur du sol et puissent directement travailler dessus.



Figure 26 : Allée qui descend au niveau du sol

d. Un petit local de jardin

Proposer un petit local ou cabane pour les participants, présente plusieurs avantages. Cela permet d'une part d'y stocker tout le matériel commun au jardin pour qu'il soit à disposition des jardiniers. Egalement d'y entreposer des chaises longues et tout autre matériel destiné aux animations du jardin. D'autre part il permettra d'y installer des toilettes, à ne pas négliger notamment si des groupes d'enfants viennent participer.



Figure 27 : Local de jardin

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics

e. Les normes handicapées

Le jardin étant mis en place de façon à ce qu'il soit totalement accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant, il est de rigueur de respecter certaines normes pour une accessibilité totale.

Dans cet esprit, il convient de tenir compte des dimensions – l'enveloppe du fauteuil occupé par une personne – à savoir :

La longueur de 1,25 m (encombrement des pieds compris)

La largeur de 0,75 m (encombrement des mains et des coudes compris, voir norme NF P 91-201).

Pour une mobilité parfaite le jardinier devra pouvoir se situer dans un cercle de 1,50m de diamètre sans obstacle pour qu'il puisse faire demi-tour sur place.

Concernant la largeur des chemins d'accès elle doit être de 1m20 au minimum, bien qu'un rétrécissement ponctuel de 90cm soit autorisé.

Concernant le chemin mis à niveau du sol, une réglementation concernant le degré de la pente est à prendre en compte. En effet pour permettre à la personne concernée de maîtriser le fauteuil lors de la descente et surtout de pouvoir remonter la pente par la suite, celle-ci doit être pentue à 4%. Au dessus de ce degré, des paliers de repos sont obligatoire en fonction du pourcentage de la pente.

Ici le chemin fera 6m60 de long et descendra à 38 cm en dessous du niveau du sol, ce qui fait une pente à 5.8%, d'où

Les bacs mis en place pour faciliter le jardinage doivent également respecter une hauteur optimale suivant la hauteur du fauteuil roulant.

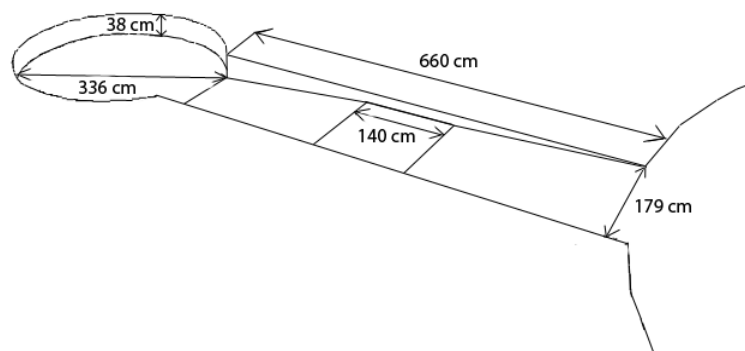


Figure 28 : Cotations de l'allée en pente

III. Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics



Figure 30 : Autres vues du jardin partagé



Figure 29 : Vue du jardin dans le quartier

Conclusion

Le jardin est un défi collectif : celui de faire ensemble et de partager dans une société de plus en plus individualiste, construire ensemble un projet en respectant la parole des uns et des autres. Autant d'étapes qui changent le simple citoyen en acteur de la ville et de sa vie.

Au-delà de l'enceinte du jardin, c'est avec les acteurs du quartier que les jardiniers veulent créer des relations fondées sur la convivialité, la création et la participation. Tous les jardiniers n'ont pas la même histoire, les mêmes besoins, les mêmes désirs. Mais les jardins sont un formidable terreau pour rendre la ville moins hostile et pour développer des valeurs d'entraide et de solidarité qui ont tendance à se diluer, voire à se perdre, dans le minéral urbain. Une belle utopie qui fonctionne malgré tout.

Le quartier des Deux Lions manquant cruellement de tous ces biens fait, n'aurait donc que des avantages à tirer quant à l'aménagement d'un jardin partagé à proximité des habitants, étudiants et commerçants. Son organisation telle qu'elle est présentée à travers ce projet permettrait d'accueillir tous les publics et toutes les animations recherchées dans le quartier.

La ville de Tours est encore trop peu investit dans la mise en place de jardins partagés. La création d'un nouveau jardin contribuerait au développement d'une politique de la ville participative et engagée sur le sujet.

La réalisation de ce projet m'a permis d'approcher d'un peu plus près le métier d'aménageur. J'ai pu ainsi m'investir au maximum dans un sujet plutôt atypique mais actuel, et qui me tenait à cœur. Les rencontres que j'ai effectués durant tout le projet m'ont également été très bénéfiques quant à mon assurance à l'oral et la rencontre de l'autre. Aujourd'hui j'espère que le projet sera repris par les associations du quartier, pour qu'un jardin partagé aux Deux Lions puisse enfin voir le jour.

Bibliographie

- + BAUDELET Laurence, BASSET Frédérique, LE ROY Alice. *Jardins partagés : Utopie, écologie, conseils pratiques*. Mens : Terre vivante, 2008. 157p.
- + BRUNON Hervé, MOSSER Monique. *Le jardin contemporain : renouveau, expériences et enjeux*. Paris : Scala, 2006. 127p.
- + CHAMPEAUX Jean-François, CHAMPEAUX Nicolas. *Les cités jardins : un modèle pour demain*. Paris : Foncier conseil, 2007. 160p.
- + CHRISTOPHE Jean-Claude. *Les jardins familiaux*. Voiron : Territorial, 2008. 85p.
- + HELBERT Yves. *Des jardins familiaux dans nos villes : jardins, jardinage et politiques urbaines*. Paris : Fondation de France, 1998. 63p.
- + *Les jardins partagés*. Mémoire d'Urbanisme. Paris : Institut d'Urbanisme, 2008. 57p.
- + *Les jardins familiaux, de l'agglomération tourangelle : recensement et analyse*. Mémoire d'Aménagement. Tours : Polytech'Tours Département Aménagement, 2005. 57p.
- + Publications de l'association « Jardin dans tous ses états » sous format PDF téléchargeable sur le site <http://jardins-partages.org/>:
 - *L'Argumentaire*, 16p.
 - *Charte du Jardin dans Tous Ses États*, 3p.
 - *Les actes des forums du jardin dans tous ses états*, 64p.
 - *Carnet de voyage vers les jardins communautaires*, 16p.
 - *Le jardin des possibles*, 137p.
 - *"Jardinons ensemble" pour des jardins ouverts à tous*, 18p.
 - *Jardinage et développement social*, 18p.
 - *Education à l'environnement Guide méthodologique*, 28p.
 - *Jardins familiaux, appropriation et intégration paysagère*, 24p.

Sites internet

- + Association Fac Verte : <http://www.facverte-tours.fr/>
- + Association Handimobility : <http://www.handimobility.org/blog/?p=4779>
- + Association Vivre les 2Lions : <http://www.vivreles2lions.fr/>
- + Cadastre : cadastre.gouv.fr
- + Community garden de Liz Christy : <http://www.lizchristygarden.org/>
- + Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : <http://www.jardins-familiaux.asso.fr>
- + Home Design agencement d'espaces : http://www.aménagement-pour-handicape.com/normes_d_accessibilite_220.htm
- + INSEE : <http://www.insee.fr/>
- + Jardin dans tous ses états : <http://jardins-partages.org/>
- + Jardins et potagers urbains :
<http://jardinpotagerurbain.wordpress.com/2009/03/06/jardins-partages-utopie-ecologiecon-pratiques/>
- + MESNAGE Pascaline. « Au cœur du Sanitas un jardin en libre service ». *La Nouvelle République* 02 Novembre 2009. <http://www.tours.maville.com>
- + PADES : <http://www.padesautoproduction.net/>
- + Portail des jardins partagés & d'insertion d'Ile de France : www.jardinons-ensemble.org
- + Ville de Tours : <http://www.agglo-tours.fr/>
<http://www.tours.fr>
- + Ville de Paris : http://www.paris.fr/portail/Parcs/Portal.lut?page_id=9111

Table des figures

Figure 1 : Le Community Garden de Liz Christy	15
Figure 2 : Le jardin familiale de Tours Sud	16
Figure 3 : Mixité sociale	18
Figure 4 : Rencontres entre les générations	19
Figure 5 : Bac de jardinage pour personne handicapée	21
Figure 6 : Jardin partagé de Tours Nord	23
Figure 7 : Jardin Partagé du Sanitas	24
Figure 8 : Localisation du Quartier des Deux Lions	27
Figure 9 : Deux schémas d'intention du quartier des Deux Lions	28
Figure 10 : Vue des Deux Lions aujourd'hui	29
Figure 11 : Répartition des zones d'activités aux Deux Lions	30
Figure 12 : La coulée verte	31
Figure 13 : Espaces verts aux Deux Lions	31
Figure 14 : Localisation des jardins partagés de Tours	34
Figure 15 : Localisation du terrain	37
Figure 16 : Desserte du jardin partagé	38
Figure 17 : Types de sols présents sur le terrain	39
Figure 18 : Végétation sur le terrain	39
Figure 19 : Terrier de lapins	40
Figure 20 : Le jardin partagé vue du dessus	49
Figure 21 : La forme du jardin	50
Figure 22 : Bacs d'hauteurs différentes	51
Figure 23 : Bac de jardinage en longueur	51
Figure 24 : Bacs pour personnes handicapées	52
Figure 25 : Cotations des bacs	52
Figure 26 : Allée qui descend au niveau du sol	53
Figure 27 : Local de jardin	53
Figure 28 : Cotations de l'allée en pente	54
Figure 29 : Vue du jardin dans le quartier	55
Figure 30 : Autres vues du jardin partagé	55

Annexes

Les différents questionnaires réalisés, adressés dans cet ordre aux habitants, étudiants, et commerçants.

Un Jardin Partagé aux 2Lions

Pour vous connaître

1 - Vous avez entre :

☐ 15 et 25 ans ☐ 26 et 35 ans ☐ 36 et 50 ans ☐ 51 et 65 ans ☐ plus de 65 ans

2 - Vous vivez :

☐ Seul ☐ En couple ☐ En famille avec des enfants

Si vous avez des enfants, combien en avez-vous et quel âge ont-ils?

3 - Etes-vous :

☐ Locataire ☐ Propriétaire

4 - Depuis combien de temps résidez-vous ici?

5 - Possédez-vous un jardin?

☐ Oui ☐ Non

Si non aimeriez-vous en avoir un?

Jardin partagé

6 - Pensez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans le quartier?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires:

7 - Etes-vous sensible à l'environnement et l'écologie ?

☐ Oui ☐ Non

8 - Connaissez-vous l'existence de ce type de jardin?

☐ Oui ☐ Non

9 - Y participeriez-vous?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Si oui

10 - Qu'aimeriez-vous faire dans ce jardin?

☐ Cultiver, planter, récolter
☐ Y faire des rencontres

☐ Apprendre à entretenir un jardin
☐ Participer aux activités proposées

☐ Vous détendre
☐ Y faire de l'animation

Autre:

11 - Vous y consacreriez du temps :

☐ Plusieurs fois par semaine
☐ Autre:

☐ Une fois par semaine
☐ Le soir dans la semaine

☐ Toutes les deux semaines
☐ Le week-end

☐ Une fois par mois
☐ Pendant vos congés

12 - Quelles activités aimeriez-vous voir dans ce jardin (expositions, cinémas en plein air etc.) ?

13 - Faites-vous parti d'une association ?

☐ Oui ☐ Non

14 - Si oui serait-elle intéressée par ce jardin ? Et dans quel objectif?

☐ Oui ☐ Non

Nom et objectifs:

Un Jardin Partagé aux 2Lions

Pour vous connaître

1 - Vous avez entre :

☐ 15 et 25 ans ☐ 26 et 35 ans ☐ 36 et 50 ans ☐ 51 et 65 ans ☐ plus de 65 ans

2 - Quelle formation suivez-vous?

☐ Droit ☐ Economie ☐ AES ☐ Géographie ☐ IAE ☐ IEJ
☐ IPAC ☐ Pelp ☐ DA ☐ DI ☐ DP

3 - En quelle année d'étude êtes-vous?

4 - Habitez-vous dans le quartier des 2Lions?

☐ Oui ☐ Non

Si non, dans quel quartier habitez-vous?

5 - Vous vivez :

☐ Chez vos parents ☐ Dans votre appartement

Depuis combien de temps?

6 - Avez-vous un jardin sur Tours?

☐ Oui ☐ Non

Si non, aimeriez-vous en avoir un?

Jardin partagé

7 - Pensez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans le quartier?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires:

8 - Etes-vous sensible à l'environnement et l'écologie ?

☐ Oui ☐ Non

9 - Connaissez-vous l'existence de ce type de jardin?

☐ Oui ☐ Non

10 - Y participeriez-vous?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Si oui

11 - Qu'aimeriez-vous faire dans ce jardin?

☐ Cultiver, planter, récolter ☐ Apprendre à entretenir un jardin ☐ Vous détendre
☐ Y faire des rencontres ☐ Participer aux activités proposées ☐ Y faire de l'animation

Autre:

12 - Vous y consacriez du temps :

☐ Plusieurs fois par semaine ☐ Une fois par semaine ☐ Toutes les deux semaines ☐ Une fois par mois
☐ Autre: ☐ Le soir dans la semaine ☐ Le week-end ☐ Pendant vos congés

13 - Quelles activités aimeriez-vous voir dans ce jardin (expositions, cinémas en plein air etc.) ?

14 - Faites-vous parti d'une association ?

☐ Oui ☐ Non

15 - Si oui serait-elle intéressée par ce jardin ? Et dans quel objectif?

☐ Oui ☐ Non ☐ Nom et objectifs :

Un jardin partagé aux 2 Lions

Vous connaître

1 - Vous avez entre :

☐ 15 et 25 ans ☐ 26 et 35 ans ☐ 36 et 50 ans ☐ 51 et 65 ans ☐ plus de 65 ans

2 - Quel est votre métier?

3 - Vous êtes :

☐ Salarié ☐ Employeur ☐ Stagiaire

4 - Habitez-vous dans le quartier des 2 Lions?

☐ Oui ☐ Non

Si oui depuis combien de temps?

5 - Si non, dans quel quartier habitez-vous?

6 - Vous êtes :

☐ Locataire ☐ Propriétaire

7 - Possédez-vous un jardin?

☐ Oui ☐ Non

8 - Si non aimeriez-vous en avoir un?

☐ Oui ☐ Non

Jardin partagé

9 - Pensez-vous qu'il y a assez d'espaces verts dans le quartier des 2Lions ?

☐ Oui ☐ Non

Commentaires

10 - Etes-vous sensible à l'environnement et l'écologie ?

☐ Oui ☐ Non

11 - Connaissiez-vous l'existence de ce type de jardin ?

☐ Oui ☐ Non

12 - Y participeriez-vous ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Peut-être

Si Oui

13 - Qu'aimeriez-vous y faire ?

☐ Cultiver, planter, récolter

☐ Apprendre à entretenir un jardin

☐ Vous détendre

☐ Y faire des rencontres

☐ Participer aux activités proposées

☐ Y faire de l'animation

☐ Autre

14 - Vous y consacreriez du temps :

☐ Plusieurs fois par semaine

☐ Une fois par semaine

☐ Toutes les deux semaines

☐ Une fois par mois

☐ Autre

☐ Le soir dans la semaine

☐ Le week end

☐ Pendant vos congés

15 - Quelles activités aimeriez-vous voir dans ce jardin ? (expositions, cinémas en plein air etc.)

16 - Faites vous parti d'une association ?

☐ Oui ☐ Non

17 - Si oui, serait-elle intéressée par ce jardin? Et dans quels objectifs?

☐ Oui ☐ Non

Nom et objectifs

Table des matières

Avertissement	5
Remerciements	7
Sommaire.....	9
Introduction	10
Présentation du projet	11
1. Contexte	11
a. La ville de Tours	11
b. Origine et genèse du sujet.....	11
2. Objectif du projet	12
3. Moyens utilisés.....	12
Outils utilisés	12
Partie 1 : L'initiative des Jardins partagés	14
I. Des Community Gardens aux Jardins Partagés	15
II. Jardins partagés : enjeux sociaux et environnementaux	18
1. Mixité et rencontre entre les citoyens.....	18
Un nouveau mode de citoyenneté	18
Mixité sociale.....	18
Des rencontres et des animations	19
Des rencontres entre les générations.....	19
Quelques conflits	19
2. Un lieu d'insertion et d'auto gérance	20
Des lieux d'insertion pour lutter contre l'exclusion.....	20
Accueillir les personnes en difficulté	20
Faciliter l'accessibilité du jardin pour accueillir tous les publics	21
Une zone d'auto gérance	21
3. Le jardin et le respect de l'environnement	22
III. Des jardins partagés à Tours	23
a. Quartier de l'Europe à Tours Nord.....	23
b. Quartier du Sanitas à Tours Centre.....	24
Partie 2 : Les Deux Lions : Un quartier propice à l'implantation d'un jardin partagé .	26
I. Un quartier jeune et mixte.....	27
a. Origines du quartier	27

b.	Un quartier aux multiples projets	28
c.	Aménagement	30
d.	Architecture	31
e.	Espaces publics	31
f.	Accessibilité	32
g.	L'avenir des Deux-Lions	32
II.	Un jardin partagé aux Deux Lions : une réponse aux enjeux du quartier	33
	Manque de dynamisme	33
	Manque d'espaces verts	33
	Partie 3 : La mise en place d'un jardin partagé dans le quartier des Deux Lions.....	36
I.	La mise en place du jardin partagé	37
1.	Le choix du terrain : proximité et accessibilité	37
2.	La prise en compte de la nature du sol et de l'exposition du terrain	39
3.	La prise en compte de la faune et la flore présente	39
4.	Le porteur de projet.....	40
5.	Mobilisation des futurs jardiniers.....	41
6.	Les partenaires	41
a.	Le centre de rééducation Bel Air à La Membrolle-sur-Choisille	42
b.	La fac verte	43
c.	L'association Vivre les Deux Lions.....	43
d.	D'autres partenaires dans le futur	43
7.	Le service des Parcs et Jardins de Tours	44
8.	L'information et l'ouverture du jardin	45
9.	Temps du projet	45
II.	La vie au jardin.....	46
1.	La concertation	46
2.	La récolte.....	46
3.	La découverte par l'animation	46
4.	Le fonctionnement du jardin l'été	48
5.	Un jardin éphémère ?	48
III.	Un aménagement du jardin optimal pour l'accueil de tous les publics	49
1.	La superficie et la forme du jardin	49
2.	L'aménagement extérieur.....	50
3.	L'aménagement intérieur	50

a. Des allées réparties et adaptées.....	50
b. Des bacs adaptés aux plantations et aux jardiniers.....	51
c. Une allée à hauteur du sol	53
d. Un petit local de jardin.....	53
e. Les normes handicapées	54
Conclusion.....	56
Bibliographie.....	57
Sites internet.....	58
Table des figures	59
Annexes	60
Table des matières	65

VERNEAU Anastasie
Stage de découverte
DA3 – 2011

Un jardin partagé aux Deux Lions

Résumé :

Ce projet consiste à la mise en place d'un jardin partagé dans un quartier de la ville de Tours : les Deux Lions. Ce quartier présentant un manque d'activité et une mauvaise mise en valeur de ses espaces verts, la création d'un jardin partagé apparaît comme une solution cohérente.

Un jardin partagé est un petit jardin de quartier dont les habitants et associations proches s'occupent ensemble. C'est en général un terrain plutôt petit et convivial suffisant pour planter quelques fruits, légumes, fleurs etc. Mais il sert aussi et surtout de lieu de détente, de rencontres, de partages et d'animations.

La création d'un tel jardin aux des Deux Lions répondrait donc aux diverses problématiques présentes dans le quartier.

Ce projet consiste à proposer la mise en place de ce jardin, partant de la recherche du terrain, passant par la recherche de partenaire jusqu'à la proposition d'animations. Enfin il est proposé un aménagement intérieur du jardin, adapté notamment aux personnes handicapées.